

Stratégie de Développement Economique et Social

Commentaire

Chedly Ayari

Introduction

La toute première impression que je souhaiterai livrer aux auteurs du document « Dix Grandes Idées pour la Prospérité et la Justice Sociale. Stratégie de Développement Economique et Social 2012-2016. Ministère de la Planification et de la Coopération Internationale Septembre 2011 », plus romantiquement baptisé ‘ Plan Jasmin de Développement Economique et Social’, dont je viens d’achever la lecture, est un sentiment de surprise. Non que la production d’une étude de la densité analytique et prospective de celle qui porte le nom le plus symbolique des parfums de notre pays constitue une innovation dans le thésaurus des analyses économiques conjoncturelles et des perspectives de développement à moyen et long termes élaborées, durant les deux dernières décennies, par le Ministère sus-indiqué, et dont l’auteur de ces lignes compte parmi les lecteurs les plus assidus : des budgets économiques annuels, aux plans quinquennaux, aux notes d’orientation décennales. Sur plus d’un thème, d’une proposition d’action, d’un choix stratégique, d’une réforme sectorielle ou macroéconomique, en effet, nombre des ‘Grandes Idées’ avancées comme le schéma de croissance proposé procèdent du même paradigme et des mêmes fondements que les modèles proposés au cours des deux décennies et demie

passées. Comme j'ai toujours considéré et affirmé que ce paradigme-là et ces fondements-là sont sains, encore qu'ils ne soient pas totalement exempts de critiques- j'y reviendrai plus loin dans ce commentaire- je me félicite donc de les voir consacrés dans le document entre mes mains.

Toutefois, la surprise que j'évoquai plus haut, est réelle, et a plusieurs origines. La première est que cette prospective sur le développement de la Tunisie pour les cinq années à venir, a été élaborée par un gouvernement provisoire, réputé veiller exclusivement à la gestion des affaires courantes, dans un contexte politique, économique, social, voire sécuritaire, national particulièrement difficile, en dépit des éclaircies enregistrées. Un gouvernement dont la durée de vie restante, ne dépasse guère, rappelons-le, quelques petites semaines, à peine... en principe en tout cas.

Une conjoncture économique, financière et sociale profondément dégradée, sur fond d'un chômage et d'une pauvreté devenus insoutenables. Des surenchères politiques et économiques dans lesquelles semble se délecter le nouveau microcosme politique tunisien, sur fond d'une course chaotique pour l'obtention de sièges à la future Assemblée Constituante. Une indiscipline des corps constitués, tout à fait inaccoutumée. Un mal judiciaire profond dénoncé à l'unisson, tout autant par les corps judiciaires que par les justiciables. La résurgence du démon du tribalisme, sur fond de règlements de comptes sanguinaires. Et last but not least, le voisinage d'un pays 'frère' ébranlé par une révolution, autrement létale, comparée à la nôtre. Le gouvernement provisoire a, en effet, suffisamment à faire, pour ne pas avoir à s'investir dans un travail de prospective, qui demeure du ressort de ses successeurs au pouvoir.

Que ce gouvernement-là ait jugé utile de s'engager néanmoins dans un exercice prospectif, aux côtés de la mise en place opportune d'un plan économique et

social d'urgence, ce fut-là la surprise. Certes, personne ne peut dire, aujourd'hui, ce qu'il adviendra de cet exercice en prospective, au lendemain du 23 Octobre prochain, ou tout au plus, une fois la période dite de 'transition' close- Dieu seul sait quand. Toutefois, même si nous eussions préféré que le gouvernement se consacraît prioritairement à une gestion plus active encore de l'urgent d'une part et à l'élaboration d'une prospective décennale 2012-2022 d'autre part, l'initiative de doter la nation d'une stratégie de développement quinquennale 2012-2016 demeure positive. Doublement. Parce qu'elle témoigne du sens de l'avenir des gouvernants d'aujourd'hui, fussent-ils de passage. Et parce qu'elle constitue aussi, face au vide sidéral de perception des vrais enjeux de développement futurs, dont font preuve la nouvelle société politique comme la nouvelle société civile tunisiennes, une référence et un ancrage crédibles pour réhabiliter et redynamiser l'économie du pays, et la réconcilier avec les exigences de son temps. Quand on sait à quel point l'enjeu crucial de l'emploi, par exemple, est devenu, ces jours, matière à surenchères irresponsables et l'objet privilégié des effets d'annonce et des gesticulations médiatiques des uns et des autres, le travail accompli par les experts du gouvernement en la matière, quand bien même il soulève des questions, comme nous le verrons plus loin, acquiert une dimension toute particulière.

La deuxième source de ma surprise, c'est la refondation de la planification tunisienne sur la base de " Grandes Idées" et de la "Justice Sociale". Les concepts "d' idées" et de "justice sociale" ne sont pas étrangers aux stratégies de développement tunisiennes successivement mises en place depuis le début des années 1960. Le discours économique et social officiel, de Bourguiba à Ben Ali, n'a jamais cessé de véhiculer des 'idées', 'grandes' et 'moins grandes' et de promettre la prospérité sur fond de 'justice sociale'. Jusqu'où les 'idées' véhiculées auront-elles été pertinentes et jusqu'où aussi l'accès aux richesses

produites aura-t-il été ‘socialement juste et équitable’ ? Ceci est un tout autre débat.

Mais s’agissant de la nouvelle perspective de développement proposée dans le document entre nos mains, deux novations méritent d’être mises en relief. D’abord, jamais dans l’histoire de la planification tunisienne, les stratégies économiques et sociales nationales n’auront été aussi *explicitement* fondées sur des ‘idées’ et sur la ‘justice sociale’. Ensuite, jamais les ‘idées’ dont il pouvait s’agir n’auront été aussi approfondies et surtout déclinées en termes *d’Axes d’engagement*. Au-delà de la simple profession de foi, et au-delà surtout de la sanctification des programmes dits ‘présidentiels’, élaborés au rythme des échéances électorales à la magistrature suprême, et devenus, au fil des années, des espèces de ‘Livres rouges’ ou de ‘Livres verts’ auxquels les stratégies de développement national étaient appelées à se conformer de la manière la plus stricte qui soit.

J’ai pensé approprié d’ordonner les réflexions que m’a inspirées la nouvelle stratégie de développement économique et social tunisienne 2012-2016 autour de deux grands thèmes : celui relatif aux Axes d’engagement proposés ; et celui relatif au schéma de croissance retenu.

I

Une stratégie de développement nouvelle, fondée sur un corps de ‘Grandes Idées », traduites en Axes d’engagements concrets.

Les Dix ‘Axes d’engagement’, traduisant en programmes d’action concrets les Dix ‘Grandes Idées’, fondatrices de la nouvelle stratégie de développement 2012-2016, peuvent être redistribués en deux sous-ensembles : celui des Axes

d'engagement innovants, 'révolutionnaires', pour ainsi dire ; et celui des Axes d'engagement confirmant, ou/et reformulant, ou/et réajustant, ou/et renforçant, le paradigme néo-libéral, fondateur des systèmes ouverts sur les lois du marché, l'échange global et la sauvegarde des écosystèmes Une doxa et une 'idéologie' auxquelles la planification tunisienne était restée attachée, depuis l'application des programmes d'ajustement structurel, dès les années 1987-1988. Et quoiqu'elle n'échappe pas à un certain arbitraire, pareille dichotomie des Axes d'engagement dont s'agit, a, à nos yeux, l'avantage de distinguer ce qui est rupture et semi-rupture d'une part et continuité rénovée ou non rénovée d'autre part dans l'approche du développement économique et social tunisien au cours de la quinquennie prochaine.

Les trois Axes d'engagement innovants

A la vérité, sur les dix Axes d'engagement retenus par les auteurs du document, trois seulement nous paraissent mériter la qualification "d'innovants", voire de 'révolutionnaires', marquant une rupture avec les philosophies de développement antérieures. Il s'agit de l'Axe d'engagement 1 : « Construire la confiance par la transparence, la responsabilité sociale et la participation citoyenne » ; de l'Axe d'engagement 2 : « Assurer le développement inclusif et équilibré » et de l'Axe d'engagement 7 : « Consacrer le progrès social et l'égalité des chances ».

La nouvelle dimension démocratique du développement tunisien

Le premier Axe d'engagement, en effet, confère à la nouvelle stratégie de développement nationale, la NEP (Nouvelle Economie Politique) tunisienne, 2012-2016, une dimension démocratique, sans précédent. Elaboration d'une « Nouvelle Charte des Droits de la Personne, consacrant la jouissance de toute personne de ses libertés fondamentales ».Promotion des concepts de

« confiance, de responsabilisation et d'appropriation », considérés comme « essentiels au progrès du pays ». Refondation de la citoyenneté, faisant du citoyen « la source et la cible de l'action publique ». Mise en place d'un « nouveau paradigme de gouvernance » fondé sur « les principes des droits individuels et publics, la transparence, la responsabilisation, l'équité et la diversité ». Ancrage de l'action de réforme sur les « principes de la démocratie, de la consécration de l'efficacité de l'administration, de l'amélioration de la gestion des ressources publiques et de l'institutionnalisation de l'accès à l'information ». Rédaction d'un « nouveau Contrat social », tenu pour essentiel à « l'ancrage des principes de démocratie ». Un compact de principes, qui dote la nouvelle stratégie de développement nationale de ce supplément d'âme, qui lui a toujours fait défaut.

*Pour une nouvelle gouvernance régionale et locale,
seule garante d'un développement « inclusif et
équilibré ».*

Le second Axe d'engagement porte, lui, sur la nouvelle gouvernance régionale et locale, seule garante d'un développement « inclusif et équilibré ».

Un compact d'actions et de mesures variées et complémentaires

Enraciner la démocratie locale, via les conseils régionaux et les collectivités locales, « le niveau stratégique le plus approprié pour une refondation de la gouvernance et une reconstruction de la confiance avec le citoyen ». Eriger la Région en collectivité territoriale à part entière, via un partenariat Etat- Régions et la mise en place de « contrats- Régions permettant une autonomisation renforcée des régions avec des ressources financières et des moyens humains appropriés ». Elaborer des plans de développement régionaux spécifiques. Promouvoir des programmes de développement intégrés ciblés sur une centaine de délégations prioritaires et une centaine de zones urbaines. Réaliser un

programme d'investissement régional ciblant des secteurs multiples, notamment le domaine-clé des infrastructures TIC (Technologies de l'information et de la communication). Procéder à un re-aménagement du territoire national, condition préalable nécessaire à une politique de décentralisation- déconcentration – redéploiement des activités économiques et des structures administratives . Tel est l'ensemble d'actions et de mesures que les futurs décideurs s'engagent à prendre pour promouvoir le 'développement inclusif et équilibré' recherché.

A ces engagements inscrits dans l'Axe 2, s'ajoutent d'autres figurant dans d'autres Axes et qui ciblent le même objectif. Telles la déclinaison de la "Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation", dont l'élaboration est envisagée, en sous stratégies régionales (Axe 3) ; la création d'un pôle industriel par gouvernorat (Axe 5) ; le traitement spécifique des problèmes de redoublement et d'abandon scolaires dans les régions les affectées (Axe 6) ; l'établissement d'un pôle universitaire par gouvernorat (Axe 6) ; et la dotation de chaque ville de la République d'un centre culturel polyvalent, au nom de la démocratisation de la culture. (Axe 7).

Ainsi, tout sera fait pour qu'un nouvel ordre régional tunisien voie le jour dans le cadre de la stratégie de développement nationale 2012-2016.

Un désenclavement tout azimut et un maillage interrégional accéléré

La reconstruction du paysage régional tunisien, et plus encore de celui de cette Tunisie des profondeurs, appelée tantôt 'intérieure', tantôt 'zones prioritaires', après un demi-siècle de marginalisation et d'exclusion, est bien évidemment impérative. Mener cette reconstruction hors de toute approche misérabiliste ou caritative, mais sur la base d'un désenclavement massif et d'un maillage

interrégional accéléré : infrastructurel, économique, social et culturel à la fois, est plus important encore. Ouvrir toutes les régions tunisiennes, et plus encore les moins nanties d'entre elles, sur la modernité, le progrès technologique et la coopération internationale, est plus pressant que jamais.

Des questions importantes demeurent,
néanmoins

Mais des questions importantes demeurent, néanmoins.

En premier lieu, le remodelage de l'espace régional tunisien, évoqué dans la nouvelle stratégie de développement 2012-2016, ne saurait être envisagé à l'échelle des gouvernorats. L'unité spatiale de la réforme régionale ne pourrait être que la nouvelle collectivité territoriale –la Région économique- qu'il nous faudrait inventer, via une politique d'aménagement du territoire, à réinventer, y compris, mais non nécessairement exclusivement, sur la base de ce que la stratégie propose, à savoir : « d'un équilibre entre développement régional et intégration internationale de la Tunisie à la faveur de la métropolisation et de l'interconnexion entre les régions » (Axe 10). La redistribution de l'espace territorial national en six Régions économiques semble un fait plus ou moins acquis pour les auteurs du Plan Jasmin 2012-2016. Il en faudrait peut-être plus, peut-être moins. Seule une redistribution optimale, menée sur la base d'études ultérieures pertinentes, permettra de le dire.

En second lieu, l'autre question restée en suspens concerne les finances régionales et locales. Au-delà de l'engagement pour une « autonomisation renforcée des régions avec des ressources financières et des moyens humains appropriés », la question se pose de savoir, en effet, jusqu'où les nouvelles collectivités territoriales ont vocation ou non à disposer de ressources

financières autonomes, provenant, entre autres, d'une fiscalité régionale- locale propre.

Il reste bien d'autres points d'interrogations, à propos de l'émergence d'un nouvel ordre régional tunisien, à l'horizon de 2016, et que l'auteur de ce commentaire, à eu, lui-même, l'opportunité d'investiguer, dans le cadre d'une recherche, parue en Janvier 2011, sous le titre «Les perspectives du développement régional dans la Tunisie post-révolutionnaire » (50 pages .Voir le site 'Leaders' 30/7/011).

Progrès social et égalité des chances

Quant au septième et dernier Axe d'engagement, "Consacrer le progrès social et l'égalité des chances", sa dimension innovante réside moins dans sa thématique- les questions de revenu et de pauvreté, de santé, d'éducation, de condition de la femme, des inégalités, et de la culture figurant, en effet, dans les plans de développement tunisien depuis plus de vingt ans, voire depuis toujours- que dans la dramatisation particulière et la déclinaison du contenu des thèmes retenus, ou plutôt d'un certain nombre d'entre- eux.

L'amélioration du revenu annuel, non seulement par tête d'habitant, mais aussi *pour tous les tunisiens*, ainsi que la réduction de la pauvreté et le renforcement de la protection sociale figurent en tête des priorités retenues.

L'amélioration du revenu par tête et pour tous les tunisiens

En premier lieu, l'amélioration du revenu par tête et pour tous les tunisiens, et plus particulièrement encore, pour les plus infortunés d'entre eux. L'engagement pris par le gouvernement, à cet égard, part d'un constat transparent, d'un aveu

public, en fait, inédit et courageux : à savoir que « les salaires minima sont bas et l'écart entre le revenu nominal et le revenu réel, calculé en parité de pouvoir d'achat, est très grand, près de 100% ! ». Le schéma de croissance retenu traduit cet engagement par une hausse du revenu annuel par tête, estimé atteindre 9 746 dinars à l'horizon de 2016 contre 6 287 dinars à fin 2011, soit un accroissement de 9.2% en moyenne et par an. En dinars constants, et moyennant un taux d'inflation projeté au niveau de 3.1% à l'horizon 2016, le taux de croissance réel du revenu par tête se situera, toujours en fin de période, à un peu plus de 6%. Ce n'est pas rien. C'est même ambitieux.

Signalons que dans un scénario parallèle à celui envisagé par le schéma de croissance sous-tendant la stratégie de développement économique et social 2012-2016 : le scénario IDH, celui qui permettrait de faire progresser l'Indicateur du Développement Humain (IDH) tunisien de 0.683 en 2011 à 0.733 en 2016, inscrivant ainsi notre pays fermement dans la cohorte des nations du monde à développement humain élevé, les auteurs du document situent l'objectif de revenu disponible par habitant à atteindre au niveau de 10 016 dinars courants à l'horizon 2016, soit +9.6% par an par rapport à 2011, ou 21528 dinars en termes de parité de pouvoir d'achat en dollars US: ce qui correspond à une amélioration du pouvoir d'achat du tunisien, soit un rythme de progression annuel d'au moins 3%. Un objectif plus ambitieux encore.

Un économiste tunisien, A Zouari, aujourd'hui ministre du développement régional, pour ne pas le citer, rappelait, l'autre jour, avec pertinence, que la science économique tunisienne sait bien calculer les moyennes, mais a tendance à occulter les écarts. La gageure ici va être justement celle de garantir une amélioration du revenu par tête pour ' tous les tunisiens.' La stratégie proposée ne nous dit pas comment. Faisons confiance à nos planificateurs. S'ils l'ont promis, c'est qu'ils savent comment y parvenir.

Un discours plus transparent sur les inégalités sociales

Sur le thème central des inégalités sociales, le document se montre, et à juste titre, moins discret que ce que la littérature officielle d'avant la révolution du 14 Janvier publiait à ce propos. A la langue de bois qui a lourdement marqué, pendant de nombreuses décennies, l'information gouvernementale à propos de la misère sociale dans le pays, s'est substituée une transparence inédite qu'il nous faudrait saluer. Certes, les stratèges tunisiens n'avaient pas omis de rappeler les efforts accomplis par le passé en termes de bien-être social : un IDH calculé par les Nations- Unies estimé à 0.683 pour l'année 2010, plaçant la Tunisie parmi les pays à développement intermédiaire (tranche supérieure)/ un revenu par tête d'habitant de 6 287 dinars courants ou 9 457 dinars en terme de parité de pouvoir d'achat / un taux de pauvreté générale ou multidimensionnelle de l'ordre...de 3.8% !! / un taux de couverture sociale évalué à 86.6% à fin 2011 / un investissement public dans le capital humain et l'infrastructure, qui a absorbé près de 60% du budget de l'Etat / une durée moyenne de scolarisation pour les différentes classes d'âge équivalente à 14.5 années et 6.5 années / des transferts sociaux de l'ordre de 19% du Pib / une espérance de vie à la naissance de 74,7 années / un soutien des salaires et des prix (près de 3 milliards de subventions pour le soutien des prix des produits alimentaires, des produits pétroliers et des de transport public).

Mais les mêmes stratèges tunisiens ont été tout autant bien inspirés de nous révéler nombre d'inégalités sociales, jusqu'ici occultées et dont la persistance et l'ampleur avaient fini par imploser à la face des gouvernants déchus.

En premier lieu, l'IDH ajusté aux inégalités sociales révèle un déficit de l'ordre du quart (25.2%) comparé à 6-15% pour les pays à développement humain développé . Encore que du point de vue de l'Indice d'inégalité de genre, cad

compte- tenu des avancées dans le statut de la femme, la Tunisie soit relativement bien placée (56^{ème} rang sur 189 pays).

En second lieu, le chômage. Même rapportés à une moyenne nationale générale complaisamment évaluée entre 13.0%, et 14.5%, des chiffres dont la crédibilité est fortement contestée, les taux de chômage dans certaines régions de la République sont proprement insoutenables : plus de 18% dans les régions de l'intérieur (19.5% au Sud et 14.8% dans le Centre- Ouest) comparés à 9% dans les régions côtières. Du côté du chômage des diplômés du supérieur, la situation est bien pire encore : entre 31.4% et 47.0% dans 10 gouvernorats du Sud, du Nord-Ouest et du Centre-Ouest, comparés à un taux national de 23.3%. Du côté de la population ayant le niveau du supérieur, les estimations sont de l'ordre de 22.9%. Au niveau de la population active (15-59 ans), le taux de chômage est estimé à 26.7%. Les disparités Hommes- Femmes en l'espèce sont également importantes : 18.9% pour les hommes contre 10.9% pour les femmes. A quoi s'ajoutent les différences en ce qui concerne les taux d'activité : 24.8% à peine pour les femmes contre 69.5% pour les hommes.

En troisième lieu, l'analphabétisme. Les disparités régionales à cet égard sont également notables : 30% en milieu rural comparé à 15% en milieu urbain. Il en est de même des différences en raison du sexe : 30% pour les femmes contre 15% pour les hommes.

En quatrième lieu, l'inadéquation formation –emploi, une déficience majeure du système d'éducation et de formation national. On observe à ce propos qu'à peine 35% des créations d'emplois concernent des diplômés du supérieur, alors que ces derniers représentent quelques 55% de la demande additionnelle d'emploi.

En cinquième lieu, enfin, la densité médicale, un des indicateurs-clés des services de santé accessibles aux citoyens. Ici aussi, les inégalités entre régions sont graves et insupportables : 1 médecin pour 812 habitants à l'échelle nationale contre 1 médecin pour 272 habitants dans la région de Tunis, 1 médecin pour 525 habitants dans la région de Sousse, et... 1 médecin pour 2 160 dans la région de Sidi Bouzid et 1 médecin pour 2 206 habitants dans la région de Kasserine.

Un tableau social sombre, mais insuffisamment
fidèle aux réalités vécues

Toutefois ce tableau sombre, qui a le mérite, rappelons-le une fois encore, de nous fournir une image autrement plus transparente de l'état des lieux social de la Tunisie d'aujourd'hui, devrait être, à notre sens, plus fidèle aux réalités vécues, et plus particulièrement à celles de la pauvreté, telle qu'elle est endurée, au quotidien, par des millions de nos concitoyens.

Certes, le thème de la pauvreté est loin d'avoir été occulté dans la stratégie 2012-2016 proposée. Il y figure explicitement, en effet, en deux endroits du document. D'abord, comme une des inégalités sociales persistantes dont souffre le pays. Ensuite, dans le scénario évoqué par les auteurs du Plan Jasmin, à propos de l'amélioration de l'IDH tunisien au cours de la quinquennie prochaine: de 0.683 en 2010 à 0,733 en 2016.

Dans le chapitre traitant des inégalités sociales, les stratèges tunisiens rappellent, contre toute attente, je dois l'avouer, que la population affectée par la pauvreté, toutes formes confondues, ou pauvreté multidimensionnelle, dans notre pays, ne dépasse pas...les 3.8% !! de la population tunisienne totale, pour souligner ensuite que les disparités en la matière demeurent néanmoins importantes : 4

fois plus de pauvres dans le Centre-Ouest (12.8%) que la moyenne nationale ; et 3.8 fois plus de pauvres en milieu rural (7.1%) qu'en milieu urbain (1.9%).

Dans le cadre du scénario- IDH, évoqué ci-dessus, les mêmes stratèges affirment que parmi les conditions préalables à satisfaire en vue d'une amélioration de l'IDH tunisien dans les proportions indiquées, deux se rapportent explicitement à l'évolution de la pauvreté dans notre pays : une réduction du taux d'extrême pauvreté à moins de 2% de la population totale en termes de dépenses des ménages et en parité de pouvoir d'achat de 1.25 dollars américains ; une baisse à moins de 5% de la population totale du taux de pauvreté multi dimensionnelle calculé en termes de privations au niveau de l'éducation, de la santé et du revenu. Ce qui revient à dire -a contrario- que même avec un taux de pauvreté national aussi modeste que celui auquel semblent tenir les auteurs de la nouvelle stratégie, aucune des deux conditions précitées n'est satisfaite à fin 2011 : une confirmation, si besoin était, de l'ampleur de la misère et de la privation encore persistantes dans de nombreuses régions du pays.

Ceci étant dit, et en dépit des problèmes de définition et de saisie statistique posés par la pauvreté, celle-ci aurait mérité un développement plus élaboré dans la stratégie de développement proposée. A cet égard, un éclairage de la part des rédacteurs du Plan 2012-2016, quant à la querelle des chiffres, qui a éclaté au grand jour, à la fin du mois de Mai dernier, entre deux institutions publiques : le Ministère des Affaires Sociales et l'Institut National des Statistiques (Ministère du Plan), à propos du taux de pauvreté national en Tunisie, aurait été utile et opportun. Entre les estimations du premier, qui affirme un taux de pauvreté de l'ordre de ...28% ! et celles du second qui persiste et signe que ledit taux est inférieur à 4% (3.8% pour être précis), il y a une sacrée marge : de 1 à 7. Ce qui nous semble préoccupant, toutefois, c'est que le sommet de l'Etat, en l'occurrence le Premier ministre en personne, semble avoir tranché la question

avant que l'éclairage souhaité n'ait lieu, en déclarant, à l'occasion d'une rencontre internationale sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, tenue à Tunis, le 21 Septembre dernier, que « la révolution a mis a nu l'ampleur du fossé séparant les statistiques de la réalité vécue ».

Sur cette bataille des chiffres, nous écrivions dans l'étude sur les Perspectives du développement régional dans la Tunisie post-révolutionnaire, précitée ceci : « Rien ne symbolise mieux le mal régional tunisien, et partant, l'échec de la politique de développement régional dans notre pays que la résilience de la pauvreté dans les espaces les moins nantis de la République. Nous n'entrerons ici ni dans la bataille des chiffres ni dans celle, qui lui est co-substantielle, la bataille des définitions. La récente querelle entre les statisticiens du Ministère du Plan (INS) et leurs homologues du Ministère des Affaires Sociales à propos du taux de pauvreté en Tunisie a créé plus de confusion dans les esprits qu'elle n'a rétabli des vérités, occultées jusques-là ».

« On sait que la mesure de la pauvreté est fonction de la définition, cad du contenu, qu'on veut bien lui donner, et des modes de calcul utilisés. Comme les contours du concept de pauvreté sont extensibles et que les modes de calcul possibles sont multiples, les taux de pauvreté peuvent varier du simple au double... voire, pour certains, jusqu'au sextuple ! Sommes-nous plus proches des 4% clamés avec insistance par les planificateurs tunisiens du gouvernement Ben Ali ou des... 28% lancés, comme une bombe, le 28 Mai dernier, par le ministère des Affaires Sociales du gouvernement de transition? »

« A cette interrogation dont on mesure aisément l'impact politico- médiatique dévastateur en cette Tunisie post-révolutionnaire rongée par le doute, nous nous contenterons de répondre comme suit : à 4%, le taux de pauvreté est trop faible pour être vrai ; à quasiment 30%, le taux de pauvreté est trop élevé pour être

crédible. La réalité est certainement entre les deux, comme semble le confirmer une enquête plus fine sur la pauvreté dans notre pays, menée en 2005, et qui évalue le taux de celle-ci à 11.4%. Quoiqu'il en soit, les statisticiens tunisiens des ministères concernés devraient, une fois le problème des définitions résolu, revoir leurs copies, sur la base d'une investigation objective et exhaustive des conditions de vie du citoyen » (fin de citation).

Sur la question du chômage, plus abondamment illustrée dans le document sous examen comme nous l'évoquions plus haut, nous aimerions ajouter à ce qui été rapporté par les auteurs de la nouvelle stratégie de développement 2012-2016, un supplément de faits et de données, destiné à dramatiser davantage ce fléau dont souffre nombre de nos régions intérieures, et plus particulièrement le Nord-Ouest. Dans une recherche (en voie d'achèvement et en langue arabe) intitulée :

الشمال الغربي التونسي أو التنمية العسية الحاضر المحبط و الغد الواعد

nous écrivons à propos du chômage qui sévit dans cet espace-là de la République ceci :

الحرمان من الشغل

" لا أحد يماري في أن حرمان بني آدم من استملاك مورد قوته و عيشه عن طريق مساهمته بالساعد أو بالفكر في خلق الثروة المادية و اللامادية الصالحة هو أساس إفقاره، أي الرمي به في أتون الخصاصة و الحاجة و البؤس و الإقصاء- عدا إن كان صاحب ريع موروث عن أسلافه. إن المساهمة تلك هي ما نعينه بالشغل و التشغيل و انعدامها هو ما نعينه بالبطالة".

" إن الكشف عن مدلول ' التشغيل ' و نقيضه -البطالة- كمّا و نسبة و محتوى و نوعية و شكلا أمر غير ميسّر، لاسيما في ظل فقدان آليات إحصائية دقيقة و موثوق بها. كما أن المسألة تزداد تعقيدا على المستوى الجهوي، حيث أن جل الجهات التونسية تعاني من غياب

فادح على صعيد النظم الإحصائية و المحاسبية. و على الرغم من المعوقات المذكورة، فإن مشهد البطالة بأشكالها و أطيافها في ربوع الشمال الغربي، كما يتجلى من بعض المعطيات المروجة، إنما هو مشهد مرعب و مأسوي للغاية".

" و حتى و إن اعتبرنا أن نسبة البطالة المتداولة تصل حاليا في بعض قرى الشمال-الغربي إلى مستويات خيالية، جنونية - في حدود 90 في المائة بعين جمل، و بالحوايضية، و بالبشايينية، و بالمناورية (بابوش، معتمدية عين دراهم، ولاية جندوبة)، شأن استثنائي و شاذ، فإن معدلات البطالة المستشرية في الإقليم تفوق حاليا- و بكثير- المعدل الوطني، بل و حتى الأرقام المسجلة في ولايات و أقاليم داخلية أخرى من تراب الجمهورية. فعلى سبيل المثال، تفيد الأرقام المتوفرة أن نسبة البطالة بمعتمدية غار الدماء (ولاية جندوبة) تبلغ 25 في المائة من القوة النشيطة. كما تتاهز 23 في المائة بولاية الكاف مقارنة بمعدل وطني يقدر ب 14 المائة حسب المعطيات المنشورة من قبل النظام المخلوع".

" ولعل ما يضيفي على هذا الوضع الاجتماعي المزري مزيدا من الحدة و الاحتقان هو تكديس آلاف مؤلفة من العاطلين الشبان-ذكورا و إناثا- الحاملين لشهادات جامعية: ما يقارب 7200 فردا بولاية جندوبة من أصل 11 ألف عاطل من كل الفئات و 5057 نسمة بولاية الكاف... إلى حد أنه بدأت تتكون هنا و هناك اتحادات للعاطلين مع إصدار بيانات لها تندد بالأوضاع التي آل إليها هؤلاء العاطلون المثقفون الذين يطالبون بحقهم الطبيعي و المشروع في الشغل".

" صحيح ان تشغيل نصيب من هؤلاء عن طريق برنامج التشغيل "أمل" - في حدود 6400 بولاية جندوبة- مثل تطورا إيجابيا إلى حد ما. غير أن البرنامج المعني لا يعدو أن يكون مسكنا وقتيا لنزر قليل من طالبي الشغل، فضلا عن أن منح مقدار 200 دينار شهريا لكل منتفع و تكليف المنتفعين بأشغال متدنية (الحضائر) غير كفيلين بنزع فتيل البطالة المتقفة التي تمثل في نظرنا أعظم التحديات و أعتاها لتونس ما بعد الثورة. و لا ننسى كذلك جماهير طالبي الشغل غير الحاملين لشهادات عليا و الذي بلغ عددهم 30 ألف شخصا بولاية جندوبة و 16500 نفرا في شهر ماي 2011".

" و من مضاعفات مثل هذا المشهد على مستوى البطالة الشبابية تفاقم ظاهرة الهجرة و "الحرقان" الانتحاري الى الديار الأوروبية عبر تلكم قوارب الموت التي غدت سمة من السمات المأسوية لسوق الشغل التونسية. و تفيد الأرقام في هذا الخصوص أن عدد المهاجرين من ولاية جندوبة منذ الثورة زاد ليبلغ ما لا يقل عن 300 ألف شابا- مما فاقم من ذلك الخل الديمغرافي الخطير الذي أصبح يميز إقليم الشمال الغربي عموما و ولايتي الكاف و سليانة خصوصا و المتمثل في صافي هجرة سلبية متزايد، أي في ضياع متعاضم للطاقات البشرية الشبابية الجهوية، بما فيها المثقفة و الموصوفة".

Aux côtés de la question du chômage, il y a aussi, cette autre inégalité sociale, cette autre tragédie humaine, à la fois cause et conséquence de la pauvreté : l'accès à l'eau potable. En me référant toujours à la recherche en cours, citée plus haut, voici ce que nous notions à ce propos :

مواطنون عطشى

معضلات التزود بالماء كما و نوعا و بطريقة مسترسلة

"كلنا يدرك أن مسألة الماء عموما، و الماء الصالح للشرب خصوصا، في تونس مسألة ذات أبعاد وطنية، لا جهوية فحسب. و تبين الدراسات و التحقيقات الميدانية أن بلادنا قد بلغت في 2011- أو تكاد- مستوى ما يعرف ب"الوطأة المائية" (الستراس هيدريك) المقدر بتوفر ما لا يزيد عن ألف متر مكعب من الماء للفرد الواحد في العام، مقابل 2628 متر مكعب في 1995 ، علما بأن ما يسمى ب"الشح أو الفقر المائي" يحدث عندما تتراجع النسبة تلك الى ما أقل من 500 متر مكعب من الماء للفرد سنويا".

"غير أن الأرقام تلك لا تعدو أن تكون معدلات لا تكشف عن مدى اللامساواة بين الجهات، و في الجهة الواحدة بين الولايات، و في الولاية الواحدة بين المعتمديات، و في المعتمدية الواحدة بين القرى و الأحياء و التجمعات السكنية. فبجانب اللاعدالة التوزيعية على مستوى المداخل، و اللاعدالة الضريبية، و اللاعدالة الصحية، الخ، هناك أيضا لاعدالة توزيعية مائية صارخة يمثل إقليم الشمال الغربي إحدى أكبر ضحاياها، و لعلنا نقول أكبرها".

" لا شك أن ما حدث خلال شهر رمضان الأخير بالخصوص فيما يتعلق بتزود أهالي إقليم الشمال الغربي بالماء الصالح للشرب ليكسب الآية القرآنية الكريمة" لقد خلقنا من الماء كل شيء حي" (صدق الله العظيم) معنى و مدلولا و وجاهة لا يدرك عمقها و كنهها إلا العطشى في عز صيف حارق و المحرومون معا من حاجات العيش الكريم الكثيرة الأخرى. و لعل فقدان سكان الإقليم التونسي ذاك للماء الصالح للشرب في ربوع تنعم، بل و تزخر، بمثل هذا المرفق الحيوي، لهو من المفارقات و من المتناقضات، بل و من ضروب الظلم و التعسف و انتهاك الحق الإنساني في الحياة الذي لا يقبل بعذر و لا يستسلم لقدر. ففي حين يصل معدل تزويد السكان بالماء الصالح للشرب قرابة الـ80 في المائة على المستوى الوطني، يعاني أهالي الشمال الغربي من ضمئ مدقع، مخجل، لا يليق ببلد بات يروج لنفسه على مدى عقود باعتباره اقتصادا ناشئا، و اعداء، و فخورا بإنجازاته الاجتماعية الرائدة"

" فمن قلة و رداءة قنوات جلب و تمرير المياه ، الى سوء تصرف الجماعات المائية، التي تقوم في غياب الشركة الوطنية "الصوناد" بوظيفة توزيع الماء الصالح للشرب في المناطق الريفية ، الى تخريب أنابيب المياه المتعمد، تراكمت المعضلات التي تحول دون تزويد مواطني الشمال الغربي التونسي بالماء الصالح للشرب كما و نوعا و استرسالا. فغدت الأهالي، لاسيما في فترات ذروة الطلب، تتهل، كما جاء في بعض التحقيقات الصحفية، من آبار عميقة بعضها تتسم بملوحة و بكلس مرتفعين غير صحيين - مما يساهم من تدني نوعية ماء الشرب الذي يتغير طعم مذاقه إضافة الى الإصابات المتعددة بمرض الكلى بنسب مرتفعة عند المتساكنين، كما هو الشأن في مدينة جندوبة مثلا".

" كما أن غياب قنوات تمرير المياه بعيد من المناطق أو قلتها، كثيرا ما يتسببان في انقطاع كلي للتزود في حالة وقوع عطب كما حدث في صيف 2010 حين تعطبت قناة التوزيع على مستوى قناة الصوالة (04 كلم عن مدينة جندوبة) أو في حالة تخريب أنابيب المياه أو ضعف منسوب المياه أحيانا،- مما يضطر السكان الى استعمال المياه المعدنية رغم الكلفة المشقة أو التنقل للمناطق المجاورة و العيون و الشعاب الجارية و حتى الغدران غير المهيئة، و بعضها يستوجب قطع مسافات طويلة للوصول الى أول نقطة مياه، كما هو الحال بولاية باجة . و مما يزيد في الطين بلة استغلال هذا الوضع من قبل بعض أصحاب الشاحنات الناقلة للماء، إذ بلغ سعر "بيدون" ماء الحنفية من فئة 20 لترا 500 مليم -مما يعني أن كلفة التزود بالماء بالنسبة لعائلة فقيرة، متوسطة العدد، تصل الى 5 دنانير في اليوم، و هو قدر مشط للغاية".

" أما بخصوص تصرف الجمعيات المائية، فحدث و لا حرج. لقد باتت هذه الجمعيات مجرد هيكل لاستنزاف أموال المواطنين و هي تتعاطى مع واقع الجهات بسياسة المكيالين و العقوبة الجماعية كأن يقطع الماء لمجرد امتناع فرد او بعض أفراد عن دفع معالم الاستهلاك. كما تعتمد المؤسسات تلك مواقيت و أياما لفتح الماء للعموم لا تفي بالحاجة، فضلا عن نشوب أزمات بينها و بين الشركة الوطنية لاستغلال و توزيع المياه. فلا غرو إذن إن تواصلت الاعتصامات داخل الشركة المعنية و تكررت عمليات قطع الطرقات في عديد المناطق، كما حدث مؤخرا بفرنانة و بوسالم و عين دراهم و وادي مليز و غار الدماء" (انتهى)

Sur le plan de la protection sanitaire, autre cause et conséquence de la pauvreté, l'état des lieux dans la région du Nord-Ouest, se présente comme suit :

خدمات صحية متدنية

" يشكل تدهور مرفق الصحة العمومية بعدا أساسيا من أبعاد تردي المشهد الاجتماعي عموما و عنصرا مهما من عناصر تفاقم أوضاع الفقر و البؤس الإنساني خصوصا. و في هذا السياق، جاءت بعض الوثائق الرسمية الصادرة عن النظام السابق خلال 2010 متضمنة لجملة من الانجازات الصحية، بما فيها مشاريع التطهير، المحققة أثناء الفترة 2007-2009.

" غير أن مثل هذه الانجازات، إن صدقت حقا- و هو سؤال مطروح في ظل ما يعترى المنظومة الإحصائية الوطنية، و لاسيما الجهوية، من شكوك و ارتياب- لم تحدّ من التدهور الخطير للأوضاع الصحية الذي طال العديد من أرياف الشمال الغربي: من غياب للمستوصفات غيابا كليا ببعض المناطق (معتمدية الدهماني - ولاية الكاف مثلا)، و من نقص فادح في طب الاختصاص (بالمستشفى الجهوي بولاية جندوبة الخ...

Une autre inégalité sociale mérite d'être dramatisée : celle relative au déficit infrastructurel. La pauvreté est monétaire et non monétaire. Comme le sont les inégalités sociales. Nous avons évoqué plus haut le déficit des citoyens à l'accès

à l'eau potable et aux services de santé, qui sont des formes de pauvreté non monétaire atroces. Il faudrait leur ajouter une autre forme de pauvreté non monétaire de taille, et qui compte beaucoup dans la détérioration de la qualité de vie des citoyens: le déficit infrastructurel multiforme dont souffre nombre de régions tunisiennes, plus particulièrement encore, celles que les vicissitudes de la géophysique ont condamnées à l'enclavement, à l'isolement et l'exclusion, par montagnes ou désert ou mer interposés.

Il est vrai que ce mal infrastructurel est tout, sauf occulté dans la nouvelle stratégie de développement 2010-2016 proposée. La masse des investissements d'infrastructure- notamment au niveau du système routier- prévus dans cette stratégie est effectivement impressionnante. Plus encore, personne ne pourrait dénier ou occulter l'immense effort consenti par le régime sortant en matière de construction, de maintenance et de réhabilitation d'ouvrages et de facilités logistiques diverses : routes nationales, régionales et locales ; axes autoroutiers ; pistes agricoles et rurales ; barrages ; zones industrielles ; zones touristiques ; équipements collectifs à caractère économique, social ou administratif ou environnemental.

Ici, ni les statistiques ne peuvent être manipulées, parce qu'il s'agit de réalisations concrètes, visibles et vérifiables ; ni les bilans officiels démentis, parce que la transformation du paysage régional tunisien au cours des dernières décennies est perceptible à l'œil nu. Mais ce qui reste évident néanmoins, c'est que l'effort accompli demeure à la fois inachevé et, surtout, inéquitablement réparti.

Toutefois, nous avons pensé utile d'ajouter à cette dynamique infrastructurelle envisagée pour les cinq prochaines années quelques réflexions sur le concept même d'enclavement, tirées de la recherche en cours précitée

العزلة الجغرافية لبس قدرا محتوما

" لقد قدر على جل المناطق المنكوبة اقتصاديا و اجتماعيا بالشمال الغربي أن تكون مناطق معزولة، لا عن باقي المناطق الأخرى من ذات الجهة فحسب، بل و كذلك معزولة عن بعضها البعض. إلا أن العزلة، و إن كانت لها مقومات جغرافية جيو-فيزيائية طبيعية لا يمكن التغاضي عنها أو التنكر لها، ليست قضاء و قدرا إلهيا و لا هي حكم بالإعدام المحتوم على المناطق المعزولة اقتصاديا و اجتماعيا و ثقافيا. فالعزلة تبقى، بجانب العوامل الجغرافية، صنعا و خيارا بشريا متعمدا، تقرره إرادتان معا: إرادة أولي الأمر، القائمين على شؤون المدينة، صناع القرار، كما يسمونهم، أي الحكومات القائمة، و إرادة مجموعة الأفراد المعزولين ذاتهم في بذل الجهد الضروري من أجل فك العزلة و التخلص من مصائبها: "إن الله لا يغير ما بقوم حتى يغيروا ما بأنفسهم" (صدق الله العظيم). هذا و لئن كان تأثير هذين الإرادتين- الحكومية و الأهلية- متفاوتا، باعتبار أن القرار الحكومي هو الفيصل - غير أن تلاقي الإرادتين أساسيا في فك العزلة من بقاءها و تفاقمها. و لقد كان من سوء طالع الشمال الغربي أن تفاعلت هذان الإرادتان خلال الفترة الماضية تفاعلا سلبيا، فتفاقت العزلة و زادت حدتها بدل أن تحل محلها خريطة شمالية - غربية جديدة قائمة على التواصل و التبادل و التضامن و العمل المشترك فيما بين أطراف الإقليم كلها و بين المناطق المعزولة ذاتها".

جهد منقوص و موزع توزيعا غير عادل

" لكنه، و على الرغم من الانجازات المحققة، تبقى الثغرات في منظومة البنية الأساسية لإقليم الشمال الغربي كثيرة و خطيرة جدا، كما يؤكد العديد من التحقيقات الصحفية. فمن غياب القناطر و الجسور التي تربط بين الأحياء بعضها ببعض (أحياء منطقة الزغابية و منطقة الملجة بولاية جندوبة مثلا)، إلى الانزلاقات الأرضية غير المرممة و المتسببة في قطع الطرقات في عدد نقاط (مما أدى إلى معاناة ما يناهز مائة عائلة من سكان "علي جندلي" بولاية جندوبة الذين لم يعد بإمكانهم الاتصال بأولاد عيار و لا بسوق الخميس على مسافة 7 كلم) و المتسببة كذلك في انهيار سقف المنازل بل المنازل برمتها (ولاية جندوبة)، إلى تداعي شبكات الطرقات المحلية عموما و المسالك الريفية و القروية خصوصا، إلى عرابة الأنهار و الأودية: مجردة، و ملاق، و تاسة، و الرغاي، و ما تحدثه من إزعاج و خوف للسكان لاسيما في

فصل الشتاء (بمعتمدية بوسالم، ولاية جندوبة بالخصوص)، إلى تلوث الأنهار و الأودية التي تحولت بعد إلى مصبات للفضلات مما يشكل اعتداء صارخا على سلامة البيئة - إلى مياه السيلان التي لا تستطيع مجاري تصريف المياه استيعابها فتفيض ثم ترتطم بالمنازل المحاذية لتححدث أضرارا جسيمة بالتجهيزات و تنشر الرعب بين السكان (معتمدية عين دراهم، ولاية جندوبة)، يرتسم مشهد البنية الأساسية في إقليم الشمال الغربي، و خاصة في مناطقه الريفية المعزولة و غير المعزولة ، بكل ما يحمله من رداءة و تخلف ."

"لقد تواترت في الآونة الأخيرة، و منذ تفجر ثورة اليسامين على وجه التحديد، الاحتجاجات و الاعتصامات و عمليات قطع الطرقات من قِبل مواطني الإقليم، معبرة و معربة عن استنكارها حيال هذه الأوضاع المزرية. فكيف لهؤلاء السكان أن يقبلوا بمثل هذا الإهمال و الازدراء و الاستخفاف بحاجاتهم، و هم يشاهدون إخفاق السلطات الجهوية و الوطنية في تحديد أولويات برامج البنية الأساسية المنفذة تحديدا مرشدا، يستجيب لمتطلبات المواطنين المؤكدة ؟ فعلى سبيل المثال، اعتصمت الأهالي مؤخرا بمنطقة " الزغابية" و "الملجة" (ولاية جندوبة) عن حق و مشروعية عندما رأوا انطلاق أشغال الجسر الإضافي على مستوى نهر مجردة المحاذي للجسر القديم و البالي، اعتبارا منهم بأن الأولوية تفترض برمجة على مستوى "الملجأ الكحلة" ليكون متنفسا للحركة المرورية التي تعرف اختناقا مروريا منذ سنوات إضافة إلى دور الجسر الجديد في تنشيط الحركة الاقتصادية و فك عزلة هذه الأحياء التي تعيش واقعا اقتصاديا و اجتماعيا مرا".

" و كيف يمكن لأهالي باجة كذلك أن يتحملوا التأخير المفرط في إنجاز العديد من المشاريع التي تهمهم : الجسر المحول، و المركب الثقافي، و المنتزه الحضري، و مداخل المدينة، و تجديد شبكة التنوير العمومي، و المسلك السياحي، و صيانة معلم القصبية، و الطريق الحزامية رقم 06 ؟"

" و كيف يعقل أن تبقى الأنهار الحساسة، مثل مجردة و الرغاي، بدون جسور حديثة ذات اتجاهين تحد من معاناة التنقل و التواصل، كما هو الحال مثلا بالنسبة الى بعض أهالي وادي مليز؟" الخ (انتهى)

Les sept Axes d'engagement restants, ou la fidélité de la nouvelle stratégie de développement tunisienne au paradigme néo-libéral

Quant aux sept Axes d'engagement restants, ils reflètent, comme nous le disions plus haut, les fondamentaux des systèmes de développement ouverts sur l'économie de marché et l'échange global, soit en les reproduisant tels quels, soit en les reformulant, soit en les réajustant, soit en les confortant. Ces fondamentaux constituent autant de caractéristiques, autant de 'biais' identifiant le modèle de croissance tunisien.

Le biais scientifique, technologique et éducatif de la stratégie de croissance tunisienne

Le premier de ces fondamentaux (Axe d'engagement 3 : "Transformer la structure de l'économie par la science et la technologie" ,et Axe d'engagement 6 : "Former et retenir les hautes compétences nationales et attirer les meilleures compétences internationales" représente ce qu'on pourrait appeler « le biais scientifique, technologique et éducatif de la stratégie de croissance tunisienne » depuis 1988-1989. Ce biais consacre, en fait, la foi exprimée par les planificateurs tunisiens de l'ère Ben Ali en la connaissance, la science, la technologie, l'innovation, et l'éducation, comme une espèce de pierre philosophale, pour booster les activités à haute valeur ajoutée, à fort potentiel de croissance et d'exportation, et dont l'intensité en emploi qualifié est élevée.

'Recherche & innovation, développement industriel et technologique et enseignement supérieur : ou les trois

fondements du biais scientifique, technologique
et éducatif de la stratégie de croissance tunisienne

Mise en place, pour la première fois, d'une Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation, soutenue par :

- un programme d'investissement de 10 milliards de dinars pour toute la période ;
- le renforcement des dépenses en R&D à hauteur de 1.7% du PIB ou l'équivalent de 7 milliards de dinars
- le lancement d'une Initiative Nationale pour le Développement Industriel et Technologique
- et une Stratégie Nationale pour l'Enseignement Supérieur, confirment, si besoin était, un volontarisme technologique tunisien constant et sans état d'âme- au niveau officiel en tout cas- et l'enracinement de l'économie nationale dans la culture de l'innovation.

En cette conjoncture toute particulière que vit notre pays, depuis le 14 Janvier dernier, pareille confirmation n'est pas neutre. La scène politique tunisienne post-14 Janvier résonne d'échos les plus contradictoires, en matière de choix du modèle de développement pour la période à venir. Quand certains prêchent l'ouverture sur le monde, d'autres plaident pour l'introversioin et la méfiance à l'égard du capital étranger. Une controverse, que le débat courant, et quelque peu surréaliste autour de la question de l'endettement extérieur, rend plus artificielle que jamais. Rappeler que la croissance économique tunisienne future ne saurait être en rupture avec son temps moderne, son temps cognitif et technologique et culturel nouveau, est sain, nécessaire et impératif. Et s'il est vrai que les voies d'accès de la Tunisie aux sources du progrès et de la prospérité sont multiples, l'exposition permanente de notre système de développement aux avancées de la connaissance et du savoir-faire, non

seulement en fait partie, mais en constitue une composante essentielle et incontournable.

Conjurer les risques du scientisme et du technologisme

Toutefois, entre science et scientisme, technologie et technologisme, il y aura toujours un gap, une équivoque, qui devraient nous appeler à la vigilance permanente. Science et technologie sont des vertus. Scientisme et technologisme en sont les formes dégénérescentes.

Réévaluer l'expérience technologique tunisienne

En matière de technologie et d'innovation, la Tunisie a une expérience active, vieille d'une vingtaine d'années, aujourd'hui. Cette longue exposition-là, il nous faudrait la réévaluer, en cerner les acquis et les ratés, en termes de coûts-bénéfices ; il nous faudrait savoir pourquoi et comment l'impact sur la croissance économique des dépenses en R&D, évaluées, bon an mal an, entre 250 et 400 millions de dinars, a été limité, comme le confessent les auteurs de la nouvelle stratégie de développement 2010-2014 ; et ce, en dépit d'un effort d'institutionnalisation, d'organisation, de financement et d'incitations budgétaires important, comme j'ai pu le constater personnellement, lors d'un passage court, à la tête du Conseil National Consultatif pour la Recherche Scientifique et la Technologie, au début des années 2000 .

'Stratégisation', privatisation et tertiarisation de la recherche & innovation : faire attention aux excès

Nous n'avons rien contre la 'stratégisation' de la recherche et de l'innovation ; mais au-delà d'une certaine limite, la multiplication de 'Stratégies' devient fatalement exposée à la loi des rendements décroissants. Nous n'avons rien, non plus, contre une implication forte du secteur privé dans l'élaboration, le financement et la conduite sur le terrain des politiques de R&D. Bien au contraire. Mais à la condition d'organiser cette implication via un partenariat effectif public- privé au sein d'une structure autonome, un 'CNRS' tunisien, par

exemple, conçu sur le modèle français ou autre, et protégé des vicissitudes des remaniements ministériels, où la recherche scientifique et la technologie n'avaient jamais cessé d'être ballottées d'une tutelle administrative à l'autre. Nous n'avons rien, enfin, contre une association forte du secteur des services à cette dynamique de la recherche et de l'innovation, à la condition que pareille association ne soit pas exagérément privilégiée et inclue aussi le secteurs agricole (comme le soulignent du reste les auteurs du Plan Jasmin 2012-2016) et le secteur industriel, surtout que le secteur des services, contrairement à ce qui est affirmé dans le document n'est pas toujours « créateur de nouvelles sources de croissance durables » .

*Le biais socio- libéral interne de la stratégie de
croissance tunisienne'*

Le second de ces fondamentaux peut être baptisé : « biais socio- libéral interne » de la stratégie de croissance tunisienne'' (Axe 4 : ''Créer une dynamique interne favorable à la productivité, la création et l'initiative libre''). Que les auteurs de la nouvelle stratégie de développement tunisienne 2010-2014 aient pensé judicieux de grouper sous le même libellé des réformes de nature libérale concernant le fonctionnement du marché interne et des initiatives de nature sociale illustre bien le nouveau biais socio- libéral de la future économie tunisienne.

Réformes du fonctionnement du marché interne : nihil
sub sole

En fait, aucune des cinq réformes portant sur le fonctionnement du marché interne : réduction des blocages réglementaires et des charges administratives ; amélioration du cadre incitatif ; facilitation de l'accès au financement ; renforcement de la concurrence sur le marché intérieur, et élaboration d'un

partenariat public privé utile et équilibré ne constitue une novation par rapport à la philosophie de la planification tunisienne pré- révolutionnaire : nihil sub sole (rien de nouveau sous le soleil).

La création d'un fonds d'inclusion sociale et d'un
fond d'assurance –chômage : un tournant
novateur

Il en est différemment du volet social de l'Axe 4. Le grand tournant, en effet, est dans la proposition de création d'un filet social, baptisé 'fonds d'inclusion sociale', « reprenant les mécanismes d'aide sociale existants et favorisant l'insertion et le retour à l'emploi et garantissant des minima sociaux aux personnes vulnérables », et surtout d'un fond d'assurance-chômage au profit des salariés licenciés.

Certes, la Tunisie indépendante a toujours fait de la protection sociale multiforme un des piliers de son système de développement. C'est même une des principales spécificités et un des sujets de fierté de la planification nationale. Certaines structures mises en place par le régime sortant, tel le sulfureux Fonds 26 26, participaient, en principe tout au moins, du même esprit. Dans les faits, hélas ! il en fut autrement. Mais le concept de 'fonds d'insertion sociale' va au-delà de celui de la 'protection sociale', voire de celui de la solidarité de type caritatif. On n'insistera jamais assez sur le besoin impérieux de solidarité citoyenne- un vocable pratiquement absent du texte de la stratégie proposée- inter- régionale et inter- générationnelle, non seulement en temps de crise, mais en temps de non-crise aussi.

Toutefois, c'est bien la proposition de création d'un fonds d'assurance-chômage, longtemps revendiqué, mais sans succès, par la centrale syndicale, l'UGTT, qui crée la nouvelle. Il appartiendra au dialogue social, dont le

gouvernement est appelé à initier et à renforcer les mécanismes et les institutions, via une concertation nationale entre les partenaires sociaux, de définir l'objet, le mode de fonctionnement et les sources de financement de ce fonds. La tâche sera, cependant, tout, sauf une sinécure. Il y a cinq raisons à cela, au moins :

- la prolifération des organisations syndicales, impulsée par la ferveur révolutionnaire,
- la politisation ascendante de ces dernières
- la tendance dominante à la surenchère sociale parmi les partis politiques, qu'ils soient, demain, au pouvoir ou non.
- l'affaiblissement attendu de l'aptitude de l'Etat à imposer des compromis sociaux- démocratie oblige.
- l'état précaire dans lequel se trouvent les finances des entreprises,

A moins d'une reprise rapide et conséquente de l'activité économique- nous y reviendrons plus loin dans ce commentaire- le projet de création d'un fonds d'assurance-chômage, sur une base, sinon consensuelle, du moins démocratique, a toutes les chances de rester un projet mort-né.

Le 'biais de l'ouverture sur l'échange global'

Le troisième de ces fondamentaux, c'est ce qu'on pourrait appeler le « biais de l'ouverture sur l'échange global » (Axe 5 : "Désenclaver le pays et s'engager dans une intégration mondiale approfondie et agissante"). Les engagements pris ici portent sur :

- le parachèvement des négociations pour la libéralisation des échanges agricoles et des services avec l'Union Européenne. Entrée en discussion en vue de conclure des accords de libre-échange avec d'autres grands espaces commerciaux, tels les USA, le Japon, le

Canada et les entités économiques régionales en Afrique subsaharienne

- une libéralisation plus forte du compte- capital
- l'intégration des réseaux logistiques (supply chains) internationaux.

La Tunisie post –révolutionnaire s'inscrit plus résolument encore dans la même logique de l'ouverture sur l'échange global et de l'intégration accélérée dans l'économie mondiale.

Pour une extraversion économique vertueuse

La parabole du 'désenclavement du pays' utilisée, pour la première fois à ma connaissance, par les auteurs de la nouvelle stratégie de développement national pour justifier, voire dramatiser, le choix de l'ouverture et de l'intégration dans l'économie globale, est, à cet égard, très significative. Comme nous le disions plus haut, à propos du 'biais technologique', ce choix de l'ouverture et de l'intégration, à la condition bien entendue que celles-ci demeurent pour l'économie tunisienne des formes d'extraversion vertueuse, féconde, un jeu à somme non nulle, est nécessaire, incontournable et judicieux pour les mêmes raisons que celles évoquées précédemment.

Cependant, toutes les formes d'ouverture et d'intégration ne sont pas nécessairement vertueuses

Les enjeux sous-jacents à cette ouverture et à cette intégration sont effectivement immenses pour la croissance future de l'économie tunisienne. Nous le verrons plus amplement, lorsque nous aborderons l'examen du modèle de croissance proposé pour la prochaine quinquennie. Ce que nous voudrions dire à ce stade du commentaire, c'est que :

- toutes les formes d'ouverture et d'intégration ne sont pas nécessairement vertueuses ;
- les externalités engendrées par celles-ci ne sont pas toutes positives et bénéfiques ;
- certains des chocs exogènes, notamment des crises globales du type de celles vécues en 2007-2008 ou des crises régionales comme celles de la zone euro depuis 2010 peuvent produire des effets néfastes sur le rythme de la croissance tunisienne, même si celle-ci est tirée par des activités et des exportations à haute valeur ajoutées.

La question de la convertibilité du dinar

contournée : une position sage

Une dernière remarque : le lecteur que je suis a bien noté que la nouvelle stratégie de développement 2012-2016 ne parle plus de convertibilité totale du dinar, en tout cas de convertibilité programmée à une date précise, mais d'une plus grande ouverture du compte- capital. Une position sage et saine à la fois.

Le "biais écologique"

Une sensibilité environnementale tunisienne

forte

Le quatrième de ces fondamentaux est le « biais écologique » de la nouvelle stratégie de développement 2012-2014 (Axe 10 : "Optimiser l'utilisation de nos ressources pour préserver notre environnement naturel"). Il faudrait reconnaître que la sensibilité environnementale tunisienne est l'une des plus aiguës dans le monde en développement, marchés émergents compris. A un moment où le stock de ressources naturelles nationales, bien modeste par ailleurs, est proche de l'épuisement, la préoccupation écologique, dont fait preuve la Tunisie, et qui

est devenue l'apanage des systèmes de développement des pays avancés, et des systèmes post-modernes plus généralement, mérite d'être davantage dramatisée et rangée parmi toutes les premières priorités de la croissance future.

Un compact de mesures varié et judicieux

Du renforcement de la sécurité alimentaire ; à la gestion parcimonieuse des ressources hydriques disponibles; à la gestion de l'impact des changements climatiques ; au renforcement de l'efficacité énergétique ; voire à une gestion efficiente de l'espace et de l'aménagement du territoire, la veille environnementale tunisienne touche pratiquement à toutes les composantes de l'écosystème menacées.

Le compact de mesures proposées nous semble suffisamment varié et précis pour faire face à tous les défis écologiques qui confrontent le pays. Avec une note toute spéciale pour le Plan solaire tunisien (p.95), porteur de tous les espoirs d'un développement tunisien, ami de la nature.

II

Le schéma de croissance 2012-2016 proposé : une appréciation critique

Dans la bataille menée autour de l'avenir de l'économie tunisienne en cette période transitoire post-révolutionnaire, la question du schéma ou du modèle de croissance occupe une place privilégiée. Et c'est certainement-là aussi que le débat sur le développement futur de notre pays atteint le sommet de la confusion, de la surenchère et de la confrontation idéologique creuse et à contre-courant des exigences et des réalités du nouveau temps du monde, dans lequel nous vivons, et dans lequel nous sommes appelés à vivre, dans un avenir prévisible en tout cas. Une valse incroyable de prophéties auto- entretenues

(selffullfilling prophecies) par les uns et les autres. Le nouvel Eden tunisien, quoi. Qui, agite des taux de croissance économique à l'asiatique, allant jusqu'à deux chiffres. Qui, promet jusqu'à 1 million d'emplois. Qui, annonce la libération de l'économie tunisienne de tout besoin de financement étranger, avec, à la clé, la répudiation totale ou partielle de nos engagements financiers extérieurs présents, réputés "odieux". Une foire aux illusions qui ne cesse d'enfler, à mesure que s'approche la date 'fatidique' du 23 Octobre 2011. Des promesses d'autant plus gratuites et chimériques que les 'programmes économiques' des partis en compétition- plus d'une centaine- demeurent muets sur trois interrogations cruciales ; comment tout cela a-t-il été calculé ? combien tout cela nous coûterait-il ? comment et par qui tout cela serait-t-il financé ?.

A l'opposé, les auteurs de la première stratégie de développement tunisienne post-révolutionnaire, ont élaboré, eux, un schéma de croissance, articulé, chiffré, à l'appui d'un corps de 'grandes idées' fondatrices, traduites en autant d'axes d'engagement concrets, et à l'examen desquels nous avons consacré le premier chapitre de ce commentaire.

Certes, nous ne connaissons rien sur la modélisation du schéma de croissance proposé, et nous ne pouvons donc pas nous prononcer sur la pertinence ou la non-pertinence des travaux économétriques menés à cet effet. On sait, toutefois, qu'il y a, comme toujours, un ensemble d'objectifs réels et non réels stratégiques à réaliser, sous contraintes de ressources, et dans le respect d'un certain nombre d'équilibres, notamment financiers, jugés non moins stratégiques. Ces trois paramètres : objectifs, ressources et équilibres réunis définissent le rythme de création des richesses (taux de croissance économique) ainsi que le contenu de celles-ci.

Les quatre caractéristiques principales du schéma de

croissance proposé

Un calendrier à trois- temps ; un profil de type ‘émergent’ ; un programme ambitieux de création d’emplois nouveaux ; et une dynamique de progression tirée principalement par la demande intérieure. Tels sont les quatre traits marquants du schéma de croissance retenu.

Un calendrier à trois- temps

Le schéma de croissance proposé s’étale, comme on le sait, sur cinq années, et comprend trois phases ou trois temps : un temps dit de ‘l’urgence’ : l’année 2012 ; un temps dit de la ‘transition’ : les années 2013-2014 ; et un temps dit de la ‘convergence’ : les années 2015-2016. Cette rythmique du temps de la stratégie tient compte, en effet, des circonstances non ordinaires que connaît le pays depuis le 14 Janvier dernier, et plus particulièrement, de l’ampleur des dommages subis par le système productif et le tissu social de la nation, au cours des neuf mois passés, ainsi que du besoin urgent de renouer avec la dynamique de croissance du passé, et au-delà, et de répondre aux attentes d’une population rongée par un chômage résilient et une pauvreté insoutenable.

Un profil de croissance de type ‘émergent’

Le schéma de croissance proposé pour la quinquennie 2012-2016 table sur une croissance du PIB réel au rythme annuel moyen de 6.3%, décomposé comme suit : 4.9% pour l’année 2012 ; entre 5.0% et 6.0% au cours de la sous- période 2013-2014 ; supérieur à 6.0% pour l’année 2014 ; et au-delà de 7.0% au cours des deux années 2105-2016. Comparé à son homologue de la quinquennie précédente 2007-20011, ce profil de croissance s’en distingue : par un gain de 3 points de PIB environ ; une progression ininterrompue, qui contraste avec le déclin continu observé au cours de la quinquennie antérieure, même si on exclut le choc de 2011 ; et le retour, à partir de 2015, et après de longues années, à un

rythme de croissance de type 'émergent'. Un plan, on ne peut plus, ambitieux, hardi, et qui vise haut.

*Une croissance fortement orientée vers la création
massive de nouveaux emplois*

Les objectifs assignés à la dynamique de croissance envisagée dans le schéma proposé sont multiples et variés. S'il nous fallait en privilégier, ou plutôt, en dramatiser, un, ce serait la réduction du taux de chômage via la création massive d'emplois nouveaux- « le plus grand défi de la Tunisie à moyen terme ». On pourrait dire que cet objectif est le plus fédérateur d'entre tous.

La stratégie tunisienne en matière de création d'emplois et de lutte contre le chômage est fondée sur deux axiomes :

- le premier axiome est qu'une croissance économique inférieure ou égale à 5% est incapable, non seulement de réduire le chômage présent, qui affecte actuellement 558 mille de personnes, ou 14.5% de la population active, dont quelques 170 mille diplômés du supérieur, mais, plus modestement encore, d'absorber le flux de demandes d'emploi additionnelles, évaluées à 390 mille emplois (+ 2% par an), dont 275 mille pour les titulaires de diplômes supérieurs, au cours de la période 2012-2016. Dans ce cas figure, le volume de chômeurs pourrait s'approcher du million de sans-emploi, dont près de 400 mille diplômés du supérieur à l'horizon 2016 et le taux de chômage pourrait avoisiner les 19% de la population active.
- le second axiome est qu'au-delà de 5%, et, plus encore, au-delà de 7%, toujours pour un flux de demandes additionnelles annuelles inchangé, la croissance économique est en mesure de créer progressivement 100 mille emplois nouveaux par an sur

cinq ans, soit un volume global de 500 mille emplois (575 mille « si les conditions d'une reprise plus rapide sont réunies »), comparé à 400 mille au cours de la quinquennie précédente. Sur ces 500 mille nouveaux emplois créés, 300 mille concerneront les diplômés du supérieur (+2.9% en moyenne et par an). Le taux de chômage général s'en trouverait ainsi réduit : il passerait de 14.5% à fin 2011 à 10.5%-8.5% à l'horizon de 2016 (de 25.5% à 15.5% pour les diplômés du supérieur).

Une croissance plus que jamais tirée par la demande intérieure

Un renversement spectaculaire de la tendance par rapport aux années 2009-2011

La contribution de la demande intérieure (consommation + investissement) à la croissance du PIB réel a été fixée à 61% (44% pour la consommation et 17% pour l'investissement) contre 39% pour la demande extérieure (exportations) comparée respectivement à 59.3% et 40.7% en 2011 (prévisions avant le 14 Janvier). Si les différences paraissent effectivement modestes, ce qui mérite d'être notée, en revanche, c'est que la stratégie de développement 2012-2016 renverse, dans ce domaine précis, la tendance vers la baisse de la contribution de la demande intérieure par rapport à celle des exportations, telle qu'observée particulièrement entre 2010 et 2011, et plus spectaculairement encore, entre 2009 et 2010.

C'est l'investissement domestique plus que la consommation domestique qui crée l'évènement

Toutefois, et quoique sa part dans la croissance économique globale soit de 2.5 fois inférieure à celle de l'investissement, c'est bien ce dernier qui crée l'événement : non seulement sa part dans la croissance économique globale passe de 15.4% fin 2011 à 17.0% dans le Plan 2012-2016, mais son volume aussi atteint des niveaux historiques absolus.

En effet, pas moins de 125 milliards de dinars d'investissement sont programmés pour la quinquennie 2012-2016, soit à raison de 25 milliards de dinars par an contre 14 milliards de dinars dans le XIème Plan 2007-2011, ou +78% environ. Un record absolu, de tous les temps. Le rythme de progression des investissements programmés est estimée à 15.3% en moyenne et par an au cours de la période 2012-2016, avec une pointe de 23.3% en 2012. Le taux d'investissement par rapport au PIB enregistre, lui aussi, des sommets : jusqu'à 27.8% en moyenne et par an au cours de toute la période, avec un pic de 28.8% en 2016.

Ce saut quantitatif sans précédent a pour but de mettre la Tunisie sur l'orbite d'une croissance ouverte forte, que seul un effort d'investissement massif peut assurer, comme l'expérience des pays émergents le prouve.

Les investissements représentent la part du lion
dans le total des de besoins de financement de
l'économie tunisienne

Le financement des investissements (125 milliards de dinars) représente l'essentiel du total des besoins de financement de l'économie nationale (149 milliards de dinars), soit 84% pour toute la période 2012-2016 - les deux autres composantes de ces besoins, à savoir le financement du déficit courant et celui des variations des réserves de change, ne dépassant pas 16% du total. La remarque qu'il ne faudrait pas omettre de faire, à ce propos, est que pour zéro

point de croissance en 2011, la Tunisie a quand même eu besoin de mobiliser plus de 16 milliards de dinars d'investissement, alors que 1 point de croissance au cours de la quinquennie 2012-2016 nous coûtera un peu moins de 20 milliards de dinars...à peine ! Le prix de la stagnation, due à la révolution, est décidément cher, très cher même, au point où le prix de la reprise nous paraît, en revanche, relativement bon marché.

L'investissement, plus que jamais soumis à une
obligation de résultat

Tout l'enjeu est là. Le financement des investissements est soumis, plus qu'aucune autre composante des besoins du financement de l'économie nationale, à une obligation d'efficience et de productivité, une obligation de résultat, dont dépend étroitement le rythme de la croissance économique nationale. Là où l'année 2011 a fait cruellement faillite, le Plan Jasmin 2012-2016 devrait, lui, garantir le maximum de retour économique et social sur investissement. Et ceci d'autant plus qu'une part non négligeable des besoins de financement requis est appelé à être assurée par des concours étrangers dont la mobilisation, le coût et le poids sur les équilibres macroéconomiques nationaux, internes et externes, posent des problèmes qu'il ne faudrait pas occulter. Nous y reviendrons plus loin dans ce commentaire.

Sept bémols, cependant

Le schéma de croissance précédemment décrit appelle néanmoins un certain nombre d'observations, qui représentent autant de points d'interrogation, ou pour utiliser un langage plus approprié, autant de bémols, qu'il faudrait apporter au modèle proposé.

*Premier bémol : une année 2012 prometteuse, mais
encore sous le signe de l'incertitude*

Au niveau de la succession des trois phases du schéma de croissance ; urgence, transition et convergence, et des objectifs qui leur sont assignés par la stratégie arrêtée , quatre types de remarques peuvent être avancées.

L'année 2011 : entrée en récession de l'économie tunisienne

En premier lieu, l'économie tunisienne, avec deux, voire trois trimestres de croissance négative successifs en 2011, selon les déclarations les plus récentes du ministre du plan tunisien (14 Septembre 2011), est entrée, de plain-pied, en récession. Cette réalité-là devrait être publiquement assumée. Certes, les incertitudes continuent de prévaloir en ce qui concerne le taux de croissance économique à fin 2011, annoncé à zéro dans les dernières prévisions du FMI (20 Septembre 2011). Les dernières estimations officielles tunisiennes à ce propos anticipent, au mieux, une croissance à peine au-dessus de zéro : autour de +0.2% ; au pire, une croissance plus ou moins légèrement négative ; et ce, en dépit des mesures économiques urgentes prises en Mars 2011 et la loi de finances complémentaire (fin Juin 2011). Mais la récession est incontestablement là. Aucune langue de bois ne saurait l'occulter.

L'année 2012 : reprise de la croissance ou prolongement de la récession ?

En second lieu, et au vu de ce qui précède, les incertitudes continuent de prévaloir aussi en ce qui concerne l'année 2012. Celle-ci serait-elle une année – charnière, entre la transition et la convergence, comme le souhaitent les rédacteurs de la nouvelle stratégie de développement 2012-2016? Avec les perspectives d'un gain de croissance (évalué par certains économistes à 2 points), qui proviendrait de la participation des entreprises tunisiennes à la reconstruction de la Libye, plus une reprise attendue du tourisme, des chantiers publics et de l'activité

minière, le potentiel de croissance pour l'année 2012 pourrait, en effet, se situer entre +4.9% (prévisions de la stratégie) et + 3.9% (dernières prévisions du FMI. 20 Septembre 2011). Dans ce cas de figure, la transition économique, en tout cas, pourrait effectivement s'enclencher, sans garantie, toutefois, d'un retour de la stabilité sociale, du fait que le problème du chômage resterait entier (selon le premier axiome évoqué plus haut) ; sauf dans l'hypothèse où les projets de reconstruction libyens feraient un appel massif de la main-d'œuvre tunisienne (quelques 200 mille ouvriers qualifiés, selon certaines évaluations) .

Si, au contraire, nous avons des raisons objectives suffisantes de penser que le profil de la croissance économique en 2012 serait plutôt de type récessif, alors le calendrier de la transition, et, a fortiori, celui de la convergence, devraient être réaménagés. Il ne s'agit malheureusement pas d'une simple hypothèse d'école. Les rédacteurs de la nouvelle stratégie envisagent ce dernier cas de figure explicitement, quand ils évoquent : « la nécessité (éventuelle) de mettre l'année 2012 sous le signe de l'urgence » ou quand ils envisagent l'année 2012 comme « le début d'un cycle de récession » .

Plus récemment encore, le ministre des finances du gouvernement provisoire rappelait que « ...l'année 2012, peut-être même 2013, seraient des années difficiles ». Et d'ajouter : « Nous ne pensons pas ... que l'économie (tunisienne) reprendrait à pleine vitesse » (Déclaration faite en marge de la tenue de l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque Mondiale, Washington D.C, 21 Septembre 2011). Aussi l'éventualité d'un prolongement de la récession de 2011 à travers 2012, sans être souhaitable, ne devrait pas être totalement écartée des scénarios de la stratégie de développement pour la quinquennie prochaine. Le Budget économique comme la loi de finances 2012 devraient en tenir compte, en y intégrant les 'réglages fins' (fine-tuning) nécessaires.

La recherche de la convergence : un objectif inutile et coûteux.

En troisième lieu, et en ce qui concerne, en particulier, l'objectif assigné à la phase dite de convergence vers les pays développés, une question se pose. Le concept de convergence n'est pas étranger à la planification tunisienne. Les experts du ministère du développement- aujourd'hui ministère de la planification- ont pris l'habitude de calculer périodiquement le taux de convergence des principaux indicateurs macroéconomiques ou 'fondamentaux' de l'économie tunisienne vers leurs équivalents dans les pays de l'OCDE (34 pays développés et émergents), jugés comme représentant le 'benchmark'-la référence- le plus adéquat pour apprécier le degré de modernité, d'efficacité et d'intégration globale de notre système de développement propre. Et dans la mesure où les chiffres publiés confirmaient régulièrement la progression des "fondamentaux" de l'économie tunisienne vers ceux de leurs homologues de l'OCDE, on était rassuré que tout allait pour le mieux chez nous et qu'on était dans la bonne voie. Et quand, en plus, les rapports publiés annuellement par le Forum Economique Mondial de Davos et autres FMI et Banque Mondiale nous gratifient sans discontinuité de classements africains, arabes, voire mondiaux élogieux dans plus d'un domaine de l'économie tunisienne, le bonheur devenait total et l'autosatisfaction générale.

Mon sentiment est que l'opportunité de tout étalonnage ('benchmarking') international des 'fondamentaux' de l'économie tunisienne – si tant est qu'il soit nécessaire- doit être appréciée en fonction des contraintes et des coûts économiques et sociaux qu'il impose à notre développement, en termes d'équilibres réels, financiers et monétaires à observer. Viser, cibler trop haut, n'est pas toujours compatible avec la bonne gouvernance. Bien au contraire.

Non seulement, il nous faudrait savoir nous aligner *modérément* sur les aspects les plus orthodoxes et les plus restrictifs des politiques économiques des pays de référence et éviter de nous engouffrer dans un ‘orthodoxisme’ mimétique excessif. Mais il nous faudrait aussi savoir jeter du lest quand il le faut, nous donner la flexibilité nécessaire et ne pas nous priver d’un certain nombre de degrés de liberté, de marges de manœuvres, en matière de déficit fiscal, ou de déficit courant, ou de taux d’endettement, ou d’inflation ou de taux de change, comme certains pays développés et certains marchés émergents, membres de l’OCDE, n’hésitent pas, eux-mêmes, à le faire, quand les circonstances l’exigent.

Pour avoir, plus souvent que rarement, dans le passé, pousser trop loin l’alignement de nos propres indicateurs économiques ou financiers ou monétaires sur ceux de pays autrement plus riches et développés, la croissance économique tunisienne s’est trouvée pénalisée, en tout cas, confinée à des taux bien modestes par rapport à son potentiel.

Deuxième bémol : une gradation du rythme de la croissance problématique

Ensuite, et en ce qui concerne la gradation des taux de progression dans le temps, le schéma de croissance proposé pour la quinquennie 2012-2016 soumet l’économie tunisienne à des contraintes de performance quantitative qui nous paraissent excessives. Certes, il y a un potentiel de croissance latent, qui ne demande qu’à être réalisé, et un ‘output gap’ (la différence entre le taux de croissance économique *effectivement* réalisé et le taux de croissance économique maximum *réalisable d’une manière durable*) qui ne demande qu’à être comblé. Toutefois, non seulement l’économie tunisienne est aujourd’hui à bout de souffle, avec une partie de ses capacités productives sérieusement endommagées, donc difficilement apte à renouer brutalement avec des rythmes

de croissance moyennement fortes, voire fortes ; mais nous ne savons rien non plus sur l'output gap effectif de l'économie tunisienne, -un paramètre qui n'a, à notre connaissance, jamais fait l'objet d'une évaluation, notamment en temps de crise.

Chercher à passer d'un taux de croissance très probablement négatif en 2011, à un taux de croissance de près de 5% en 2012- une année, qui a, malgré tout, des chances de prolonger la récession de l'année antérieure- puis à des rythmes de 6-7 % et plus au cours des années suivantes me paraît constituer une prise de risque, qui pourrait réserver quelque mauvaise surprise.

Troisième bémol : une corrélation croissance –emploi, pas toujours évidente

Ne pas réduire l'enjeu de l'emploi à un marchandage électoral irresponsable

Comme nous le mentionnions plus haut, l'enjeu de l'emploi en Tunisie est immense. La sarabande des surenchères dans lesquelles s'est engagée la totalité de la nouvelle société politique et même civile tunisienne, encouragée en cela par des économistes tunisiens de renom, à travers des effets d'annonce repris par l'ensemble des médias locaux, avec, à la clé, des promesses de création d'emplois, allant de 800 mille à 1 million postes de travail, sur fond d'une croissance économique variant entre 8% et des taux à deux chiffres, le montre fort bien. Toutefois, réduits à un marchandage électoral démagogique et irresponsable, et assortis de promesses insensées et irréalisables, les projets de lutte contre le chômage et de création de nouvelles opportunités d'emploi pour les jeunes tunisiens et tunisiennes, pourraient, une fois leur échec avéré,

précipiter la Tunisie de nouveau dans des troubles et dans une instabilité dont l'ampleur et l'issue pourraient être plus graves qu'anticipé.

La corrélation entre croissance et emploi n'est pas
toujours évidente

On sait également que dans les situations d'extrême stress économique, comme c'est le cas de phase par laquelle nous passons présentement, la foi en une corrélation positive forte entre taux de croissance économique et création d'emplois est plus ou moins fortement ébranlée. Le volontarisme dont fait preuve le gouvernement provisoire en matière de création de nouveaux postes de travail, en ces temps d'urgence et de récession à la fois, confirme bien ce que nous disons plus haut. Mais en temps de non- crise, en temps de paix, aussi, la corrélation entre ces deux paramètres peut s'avérer ou positive forte, ou positive moyenne, ou positive médiocre, ou négative même. Autrement dit, le passage à des taux de croissance de plus de plus élevés n'est pas toujours garant d'un accroissement conséquent des emplois disponibles sur le marché. Tout simplement, parce qu'il y a des formes de croissance économique faiblement créatrices d'emplois, voire inductrices de licenciements 'économiques' plus ou moins massifs.

L'économie de la connaissance, au secours de l'emploi

La stratégie de développement 2012-2014 assigne à l'économie de la connaissance un rôle central dans « l'accélération du processus de transformation structurelle de l'économie afin de créer des emplois suffisants en nombre et en structure de qualification et de répartition régionale » – le biais technologique évoqué plus haut.

Pour ce faire, la stratégie adoptée envisage, au niveau de la production nationale, d'augmenter la part des activités high-tech et à forte valeur ajoutés à 30% du PIB à l'horizon 2016, comparée à 24% en 2011 ; et au niveau des exportations, la part des biens et services high-tech à 50% des exportations totales, toujours à l'horizon 2016 contre 30% en 2009, 35% en 2010 et 38% en 2011 (Prévisions du Budget économique 2011, Décembre 2011). Au niveau de la contribution à la croissance économique, il s'agit de porter la part des activités high-tech, mesurée, ou plutôt, approximée par la productivité totale des facteurs (PTF) à 50% et celle des exportations à 40% à l'horizon 2016, comparée respectivement à 50.2% et 40.7% en 2011 (Prévisions du Budget économique 2011, Décembre 2011).

D'un côté, un système productif de plus en plus orienté vers la production de richesses immatérielles de plus en plus sophistiquées. De l'autre, une croissance de plus en plus ouverte sur l'échange global, avec des exportations appelées à évoluer au rythme annuel moyen de 13.2% (prix courants). Cette double option qui confirme ce que nous avons appelé précédemment le 'biais de l'ouverture sur l'échange global', autrement dit, l'intégration accélérée de notre système de développement dans l'économie mondiale, me semble tout à fait saine et plus que jamais appropriée, dans la mesure où elle ancre la Tunisie d'aujourd'hui et de demain dans la modernité (ou la post-modernité) du XXIème siècle ; à la condition, toutefois, que cette intégration se résolve effectivement en gains nets pour notre économie,

Toutefois, la question se pose de savoir si la transformation du paysage productif dans notre pays via le renforcement de la part des services high-tech, aux rythmes proposés, est d'abord possible et ensuite propice à la création massive d'emplois nouveaux, dont l'urgence n'est plus à démontrer.

Des ressources humaines disponibles, aptes à relever le défi

Le renforcement dont on parle ici a besoin, d'abord et avant tout, d'un potentiel humain éduqué et formé adéquat, en volume et en qualifications. Certes, la Tunisie ne semble pas, de ce côté-là, sous-dotée, Dieu merci. A l'horizon 2016, la nouvelle stratégie anticipe près de 400 mille d'étudiants dans le pipe, une production de 70 mille diplômés du supérieur par an, une réforme de l'enseignement supérieur basée sur l'excellence, la qualité et l'employabilité, et la mise en place d'une Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation structurée. Si ces anticipations se réalisent, notre pays disposera alors de la base humaine nécessaire pour relever le défi technologique qui lui est posé.

Savoir travailler en chaînes logistiques

Mais cela ne suffira pas. Dans un pays, comme le nôtre, où le marché domestique est particulièrement exigu, le renforcement de la part des biens et services high-tech, aux rythmes proposés, n'a de sens que si les perspectives d'exportation des produits et services high-tech sont réelles. Comme on le sait, la production mondiale est de plus en plus organisée le long de chaînes logistiques ou chaînes des valeurs (supply chains) thématiques (sectorielles) ou pluri-sectorielles, à l'échelle nationale, comme à l'échelle régionale, comme à l'échelle globale, régies par des contraintes de performances, de qualité, de compétitivité, de mobilité des facteurs de production, et de temps de production et de livraison, de plus en plus sévères.

Il est évident que pour un pays donné, plus son stock et son potentiel de savoirs et de savoir-faire sont importants, plus aussi sa capacité de se conformer aux exigences du travail en chaînes logistiques est élevé, et plus il a des chances d'intégrer celles-ci, voire de s'y positionner en amont, sinon parmi les donneurs d'ordre, du moins parmi les prestataires de services high-tech. Et vice versa. Ce

n'est que dans le premier cas de figure, qu'il y aura matière à accélérer la production de produits et de services à contenu technologique élevé, avec, à la clé, la création de nouveaux emplois directs au profit des jeunes diplômés du supérieur, et des emplois indirects au profit de travailleurs non diplômés, via la sous-traitance au deuxième, voire au troisième degré. Tout simplement parce qu'il y a une demande extérieure, au bout.

Tout dépendra donc de l'aptitude des entreprises tunisiennes à s'adapter à la culture industrielle des chaînes de valeurs. La révolution tunisienne du 14 Janvier dernier aura été, à cet égard, très instructive. En désorganisant profondément le système productif du pays, plus particulièrement le secteur industriel, elle a provoqué des ruptures brutales dans certaines chaînes logistiques internationales- européennes pour la plupart,- sur lesquelles les entreprises nationales opéraient comme sous-traitantes ou prestataires de services. Ce qui a causé plus d'une fermeture au niveau des entreprises donneuses d'ordre, avec, au bout des licenciements en série.

La création de nouveaux emplois par les entreprises sera fonction de leur aptitude à internaliser les contraintes et les normes des métiers offerts sur les chaînes logistiques thématiques ou généralistes, à l'échelle domestique, et/ou à l'échelle euro- méditerranéenne, et/ou à une échelle globale. Si jamais cette aptitude –là est défaillante, et comme le secteur public (Etat et entreprise) n'a ni les moyens ni la vocation à créer des emplois massifs, et comme aussi les perspectives de l'émigration sont plus que jamais aléatoires, les chances de voir le chômage éduqué et non- éduqué s'aggraver sont réelles.

*Quatrième bémol : la capacité d'absorption de
l'économie tunisienne en termes
d'investissements massifs nouveaux*

En ce qui concerne le problème de la capacité d'absorption, la question se pose de savoir si le système productif, financier, commercial et logistique tunisien post-révolution est en mesure, dans les cinq années qui viennent, d'absorber effectivement et efficacement des flux d'investissement domestiques et étrangers au rythme planifié de 25 milliards de dinars en moyenne et par an et de +15.3% en moyenne et par an, comparé à une baisse de 2.2% en 2011 et une hausse de 8.5% en moyenne et par an au cours des années 2007-2011.

A cet égard, le saut projeté entre 2011(-2.2 %) et 2012 (+23.3%) nous semble tout, sauf évident. Non seulement la probabilité de voir l'année 2012 prolonger la récession de 2011 n'est pas nulle, comme on l'indiquait plus haut, mais même dans l'hypothèse d'un début de reprise en 2012, avec, à la clé, la mise en marche de programmes d'infrastructures et de reconstruction massifs, le bond projeté nous paraît peu crédible. D'autres obstacles pourraient se profiler à l'horizon. En effet, la réalisation de 50 milliards de dinars d'investissement programmés pour les régions intérieures, ou 40% de l'enveloppe totale, peut se heurter, entre autres, à des problèmes de logistique non négligeables et/ou de déficit de l'investissement privé anticipé (20 milliards de dinars sur 50, soit 40%) .

*Cinquième bémol : un appui massif et risqué sur
l'investissement privé domestique et étranger*

La clé de répartition envisagée

Une autre question mérite d'être soulevée à propos de la viabilité du programme d'investissement retenu : celui de la clé de répartition entre investissement public et investissement privé. Selon le Plan 2012-2016, l'enveloppe des 125 milliards de dinars d'investissement retenue sera répartie comme suit : 75 milliards de dinars ou 60% du total à la charge du privé (dont 21.9 milliards de dinars ou 29% sous forme d'IDE) contre 50 milliards de dinars ou 40% du total

à la charge du public (Budget de l'Etat : 30 milliards de dinars ; entreprises publiques : 20 milliards de dinars)

Une distribution : public- privé conforme au
biais libéral de la stratégie de croissance
tunisienne

Au niveau de la part que le privé est appelé à assumer dans l'effort d'investissement projeté, le taux de 60% indiqué ci-dessus s'inscrit logiquement dans ce que nous appelions plus haut le 'biais socio- libéral interne de la stratégie de croissance tunisienne' et le 'biais de l'ouverture sur l'échange global''. Encore qu'il faille distinguer entre deux types de privé : le privé domestique tunisien et le privé étranger. Sur la base des chiffres évoqués ci-dessus, l'investissement privé domestique est censé atteindre 53 milliards de dinars ou 42% du total : un taux nettement au-dessous des réalisations passées (supérieur à 55%).

Le privé ne saurait avoir le beurre et
l'argent du beurre à la fois

Nous avons toujours dit que le privé ne devrait jamais avoir le beurre et l'argent du beurre, à la fois. Si l'économie tunisienne opte pour la privatisation, et que celle-ci se traduise, comme c'est le plus souvent le cas, par un plus grand bien-être pour les privés, ces derniers devraient alors contribuer à l'effort national, à hauteur non seulement de leurs patrimoines, mais à hauteur aussi du bien-être qu'ils retirent du retrait de l'Etat économique en leur faveur. Une croissance économique plus forte se traduira inmanquablement par une amélioration des profits des entreprises, et partant, par une obligation économique et morale plus contraignante pour le secteur privé de s'aligner sur les objectifs d'investissement retenus dans la stratégie de développement.

*Sixième bémol : Une dépendance financière
extérieure plus forte*

Des besoins de financement étranger en
hausse dans une conjoncture mondiale peu
propice

Avec une couverture des besoins globaux de financement de l'économie nationale par l'épargne nationale de l'ordre de 70% au cours de la période 2012-2016, comparée à 64 % en 2011, 72 % en 2010 et 81% en moyenne et par an pour les années 2007-2009, les concours financiers étrangers (Investissements directs étrangers ou IDE plus les emprunts) requis ne peuvent qu'augmenter. Ces concours sont évalués pour toute la période du Plan 2012-2016 à 45 328 millions de dinars soit 30% du total des besoins de financement contre 36 % en 2011, 28 % en 2010, et une moyenne annuelle de 19% pour les années 2007-2009. Ainsi, la dépendance financière extérieure de l'économie tunisienne est appelée à se renforcer dans des proportions importantes, au cours de la quinquennie prochaine, justement à un moment où le recours à l'endettement extérieur et les perspectives de transferts de capitaux privés étrangers, et plus encore, de transferts budgétaires de la part de pays amis, sont des moins propices qui soient.

Comment se présentent aujourd'hui ces perspectives- là ?

Des flux d'IDE appelés à...tripler

En premier lieu, au niveau des transferts de capitaux privés étrangers (Participations et IDE), il faudrait rappeler d'abord que les flux des IDE, une variété d'investissement d'autant plus recherchée qu'elle ne crée pas d'endettement, ont régressé de 17.2% à la fin de ce 1^{er} semestre de braise 2011- ce qui ne s'était jamais vu depuis des décennies- avec, à la clé, des entreprises

étrangères qui ont décidé de mettre fin à leurs activités, mettant en chômage quelques 6 mille employés.

D'après les projections de la stratégie 2012-2016, l'objectif ciblé est le triplement des flux des IDE pour atteindre près de 22 milliards de dinars ou l'équivalent de 48.2 % du total du financement extérieur requis, soit au rythme de 4.4 milliards de dollars par an et en moyenne au cours de la période 2012-2016 contre 1.5 milliard de dinars en moyenne et par an au cours des années passées, ou encore l'équivalent de 5% du PIB tunisien à l'horizon 2016. Le retour du pays à la sécurité et à la stabilité, sur fonds de démocratie, de transparence et de réformes financières profondes, est l'argument mis en avant dans le discours officiel tunisien pour inciter les investisseurs étrangers à soutenir les projets de développement national ; et ce, en dépit de la dégradation de la notation du risque souverain de notre pays, au dessous du niveau 'Investissement'.

Un environnement tunisien 'soutenable' pour les IDE

Tout est fait, ou plutôt, tout sera fait pour rendre l'environnement domestique le plus attractif, le plus 'soutenable', possible pour les IDE. Comme le mentionne l'Axe d'engagement 8, le gouvernement s'engage à consolider la bonne gouvernance des finances publiques tunisiennes, et plus généralement, celle du système financier et monétaire du pays. A cet effet, il est prévu :

- * de limiter le déficit budgétaire à 4% du PIB en moyenne au cours de la période (et à 3% en 2016) ;
- * de rationaliser les dépenses publiques, avec, entre autres, un plafonnement des dépenses de soutien des prix à 2% du PIB ;
- * de consolider les ressources de l'Etat, via une hausse annuelle de 7% des recettes fiscales;
- * de contenir le taux de la dette publique au-dessous de 40%

du PIB et le taux de la dette extérieure au-dessous de 40% du revenu national disponible brut ;

- * de maintenir la pression fiscale au niveau de 18.5% du PIB en moyenne ;
- * d'adopter une politique monétaire plus efficace, privilégiant le ciblage de l'inflation autour de 3.5% en moyenne au cours de la période, ainsi qu' une politique de change plus flexible ;
- * d'améliorer l'efficacité de l'intermédiation financière
- * de promouvoir le financement direct ;
- * et de développer le service des assurances

Consolider la démocratie apaisée en Tunisie, mais rendre aussi les IDE soutenables pour le développement de notre pays

Le retour du pays à la sécurité et à la stabilité, l'avènement d'une ère de démocratie et de liberté, la consolidation de l'Etat de droit, tout comme les réformes des finances publiques et du système financier et monétaire tunisien, sont incontestablement propices à une accélération des flux d'investissements privés étrangers.

Toutefois, si les conditions politiques de la soutenabilité de IDE : prévalence de la démocratie, de la stabilité, de la sécurité, et de l'Etat de droit, ne soulèvent guère de commentaires, en revanche, les conditions économiques, financières et monétaires jugées nécessaires pour améliorer l'environnement des affaires et attirer les capitaux privés étrangers appellent, de notre part, quelques observations.

.

Comme nous le soulignons plus haut, toute réforme du système économique, financier, monétaire tunisien ne devrait pas priver les autorités du pays des

marges de manœuvre nécessaires au soutien prioritaire de la croissance. A cet égard, la fixation des seuils des déficits budgétaire et courant tolérés, ou la compression de l'inflation des prix, ou même le plafonnement des taux d'endettement public et extérieur dans les limites prescrites dans la stratégie 2012-2016 risquent de se transformer, en cas de difficultés, voir de crise, en une espèce de camisole de force contraignante et peu propice à la croissance de l'économie tunisienne. Tous les indicateurs précédemment évoqués représentent, en fait, autant de variables d'ajustement- clés, qui devaient animer une gouvernance active, et non nécessairement optimale, de l'économie nationale, notamment pour parer aux exogènes de plus en plus sévères auxquels notre pays est exposé.

A titre d'exemple, le ciblage privilégié de l'inflation (au niveau de 3.1%), posera toujours problème, chaque fois qu'il prendra le pas sur le besoin de croissance économique. Sans omettre de rappeler aussi que le ciblage prioritaire de l'inflation fait de plus en plus 'vieux jeu', dans la mesure où les banques centrales, de par le monde, ne répugnent plus à pratiquer des politiques monétaires dites 'non conventionnelles', reléguant quasiment au second plan, les préoccupations inflationnistes, au profit de la croissance économique. .

Toutefois, et quand bien même les conditions politiques, sociales, institutionnelles, financières et monétaires de soutenabilité des IDE seraient satisfaites par la Tunisie, il restera que l'environnement politique, économique et financier mondial, lui, est peu propice à un accroissement substantiel des flux d'investissement privé, dans un avenir prévisible, en tout cas. L' « effet de levier » sur lequel est fondé le programme de financement de la stratégie de développement 2012-2016 serait-il alors le Graal qui résoudrait quasiment tout le problème de financement- extérieur et intérieur- du Plan Jasmin ? C'est à

l'examen de ce point que nous consacrerons le septième et avant-dernier bémol.

Septième bémol : un plan de financement reposant sur un effet de levier plausible, mais aléatoire

La mécanique conçue par les auteurs de la Stratégie

Lors de la rencontre des autorités tunisiennes- premier ministre en tête- avec les chefs d'Etat et de gouvernement des pays- membres du G-8, à Deauville (France), les 26 et 27 Mai derniers, ceux-ci prirent connaissance d'un projet tunisien de financement de la stratégie de développement économique et social que notre pays se propose de réaliser au cours des cinq années à venir : 2012-2016 et dont nous avons exposé la teneur, plus haut.

Ce projet s'articule autour d'un soutien financier sollicité des pays du G-8, et chiffré à 25 milliards de dollars US (35 milliards de dinars tunisiens, au cours d'aujourd'hui), pour toute la période 2012-2016, essentiellement sous forme de prêts internationaux consentis aux conditions les plus concessionnelles possibles. Ce qui était, en fait, demandé au G-8, c'était d'une part un accroissement du volume des prêts auxquels la Tunisie pourrait accéder auprès des pays de ce groupe dans le cadre des programmes de coopération bilatérale en vigueur et, d'autre part, un parrainage plus actif des demandes de prêt, que notre pays sera appelé à formuler auprès des grandes institutions financières multilatérales, principalement la Banque Mondiale, mais aussi la Banque Européenne d'Investissement et la Banque Africaine de Développement, au sein desquelles les pays du G-8 disposent d'un pouvoir de décision déterminant.

Et c'est –là où l' « effet de levier », anticipé par le plan tunisien, va intervenir. Les auteurs de la stratégie sous-examen soutiennent, en effet, que les 35 milliards

de dinars d'emprunts internationaux sollicités des pays du G-8 permettraient « de mobiliser des ressources supplémentaires, nationales et internationales, publiques et privées, quatre fois supérieures, (1 fois en investissements directs étrangers et prêts extérieurs, et 3 fois en épargne nationale) » Déclaration du ministre des finances tunisien devant le Sommet du G-8, tenu à Deauville-France, 26-27 Mai 2011).

Ainsi, l'effet de levier, l'effet multiplicateur, du soutien sollicité du G-8 permettrait de lever l'équivalent de 140 milliards de dinars de ressources nationales et internationales supplémentaires : ce qui, non seulement faciliterait la couverture du financement requis en terme d'IDE (près de 22 milliards de dinars), mais ferait passer aussi le volume de l'épargne nationale de 12 milliards de dinars en moyenne et par an au cours de la période 2007-2011 et 20 milliards de dinars retenus par la stratégie, à 62 milliards de dinars en moyenne et par an, au cours de la période 2012-2016 . Un double bonus, quoi.

Un scénario tout à fait plausible

Le pari pris par les auteurs de ce schéma de financement sur l'effet d'entraînement, ou l'effet multiplicateur, ou l'effet de levier, d'un soutien financier éventuel des pays du G-8 au niveau demandé, indépendamment de sa quantification (de 1 à 4), procède d'une série d'anticipations, qui ne sont pas sans fondements. En effet, on peut légitimement penser que le choc politique positif que constituerait un soutien formel du G-8 à la nouvelle stratégie de développement tunisienne, sur fond de démocratie, de transparence, de stabilité politique et sociale et aussi de réformes profondes, joue le rôle de catalyseur puissant, en matière de flux d'IDE en direction de notre pays, surtout si les agences de notations acceptent de rehausser le risque souverain tunisien.

Comme on peut légitimement penser aussi que la dynamique de croissance économique, qui serait impulsée par les facteurs évoqués, contribuera, elle aussi, à créer un environnement favorable au renforcement de l'épargne nationale : l'épargne des ménages, grâce à des revenus salariaux plus élevés ; l'épargne des entreprises, grâce à un accroissement des profits attendus ; et l'épargne publique, grâce à des recettes fiscales en hausse.

Mais un scénario exposé à des aléas, aussi

Toutefois, si tant est que pareil scénario soit tout à fait plausible, il demeure néanmoins exposé à un certain nombre d'aléas.

En premier lieu, il conviendrait de rappeler que le G-8 est un simple Forum inter gouvernemental, informel, non susceptible de s'engager collectivement, encore moins solidairement, sur l'octroi d'un soutien financier chiffré quelconque en faveur de la Tunisie, ou en faveur de n'importe quel autre pays. Il ne peut donner, en l'espèce, qu'un appui politique général, voire diplomatique, pas plus, aux efforts de notre pays pour la promotion d'un développement économique et social démocratique, stable et équitable. Un appui qui pourrait être assorti d'une promesse financière chiffrée indicative (pledging), non d'un engagement ferme. Il appartiendra aux huit gouvernements concernés de traiter les demandes d'aide publiques présentées par la Tunisie dans le cadre de la coopération bilatérale qui les lie à notre pays, et / ou dans le cadre des programmes de prêts dispensés par des organisations financières internationales et régionales, au sein desquelles lesdits gouvernements occupent des positions-clés

Dans sa livraison en date du 29 Mai 2011, le quotidien britannique, le Financial Times, publiait, à cet égard, sous le titre "Funding the north African aid corps", une information dont voici la teneur : « La semaine passée, les leaders du G-8

réunis à Deauville sont convenus, dans un geste de solidarité, de promettre (to pledge, not to commit) un montant de 20 milliards de dollars américains au profit de la Tunisie *et de l’Egypte*- sous réserve que ces deux pays poursuivent leur transition vers des sociétés démocratiques et tolérantes » (fin de citation)..

Toutefois , il nous faudrait bien reconnaître, que quatre mois après le Sommet de Deauville, la moisson aura été bien modeste, s’agissant des ressources publiques, notamment à déboursement rapide, d’origine bilatérale, et moyenne à encourageante, s’agissant des ressources en provenance d’organisations financières internationales (Banque Mondiale), ou régionales (Banque Africaine de Développement), eu égard aux besoins de la Tunisie .

En second lieu, le projet d’emprunter 25 milliards de dollars aux institutions financières relevant directement ou indirectement des pays du G-8 ne sera évidemment pas neutre, s’agissant de l’équilibre des indicateurs de la dette extérieure tunisienne. Jusque-là, la gouvernance des finances publiques, en général, et de la dette publique comme de la dette extérieure a été performante ; et ce, en dépit de certains dérapages que les frasques de la famille du président déchu illustrent aujourd’hui dramatiquement.

Avec un volume légèrement supérieur à 20 milliards de dinars, la dette extérieure tunisienne ne représentait pas plus que 37% du PIB du pays fin 2010. Et s’il est vrai que les charges de remboursement commencent à peser lourd sur les finances publiques : quelques 1 120 million de dinars pour la seule année 2011, avec des échéances prochaines plus lourdes encore, en revanche, sa structure en terme de répartition Etat- entreprises, ou en terme de sources : publiques- privées, ou en terme de maturités, ou en terme de répartition par devises, ou en terme de taux d’intérêt, demeure saine et témoigne de la bonne qualité de sa gestion.

Nous ne voulons pas entrer ici dans le débat, qui fait rage depuis le 14 Janvier dernier, autour de la question de la dette extérieure tunisienne : son caractère totalement ou partiellement 'odieux' ; les appels à sa répudiation purement et simplement : en totalité ou en partie ; l'affirmation par certains de son inutilité, voire de sa nocivité. Parce ce débat-là, outre qu'il fait désordre, constitue, plus qu'un contre - sens, un non-sens ; et ce, en dépit du fait que nous reconnaissons volontiers qu'une partie du produit de la dette extérieure tunisienne a pu, a du, être gaspillée, dilapidée, détournée, confisquée, à des fins illicites, voire criminelles, lesquelles, une fois avérées, devraient être sanctionnées, sans faiblesse, par la Justice tunisienne, et par elle- seule.

L'endettement extérieur a été, cinquante ans durant, une source et une ressource incontournable et irremplaçable pour le développement de notre pays. Et il est appelé à le rester, cinquante ans encore, et plus. Le problème, toutefois, est qu'avec le plan tunisien soumis au G-8, au mois de Mai dernier, et dans l'éventualité où le soutien sollicité par notre pays de même G-8 est accordé, bien évidemment sous formes de prêts bilatéraux et multilatéraux, le volume de la dette extérieure nationale sera appelé très probablement à augmenter en volume dans des proportions à définir ultérieurement.

Jusqu'à un taux de 43% du PIB, l'endettement extérieur est 'raisonnable', déclarait le ministre des finances tunisien, en Avril dernier. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus précisément si l'épargne nationale prend effectivement en charge 70% et le financement extérieur les 30% restants, dont près de la moitié en IDE, comme prévu dans le schéma de la stratégie, alors le seuil d'endettement extérieur 'raisonnable' se situerait à 47 milliards de dinars ou 43% du PIB à l'horizon 2016, contre un peu plus de 20 milliards de dinars à fin 2010.

Certes, ce seuil, quoique 'raisonnable, constitue, malgré tout, une hausse de 135% par rapport fin 2010, et ne manquera pas, non plus, d'exercer des pressions fortes sur les finances publiques tunisiennes, du fait des charges de remboursement du principal et des charges y afférentes. Toutefois, si la croissance économique anticipée est au rendez-vous, ce surplus d'endettement extérieur sera financièrement soutenable. Si jamais elle ne l'est pas, il ne le sera pas.

En réalité, le problème de l'endettement extérieur pourrait se poser à un tout autre niveau, beaucoup plus préoccupant. Si jamais une ou plusieurs des hypothèses sur lesquelles le taux d'endettement extérieur ciblé arrêté ne se réalisait pas : sous-performance de l'épargne nationale anticipée (moins d'épargne nationale que prévu) ; ou / et sous-performance des IDE (moins d'IDE que prévu) ; ou/et sous-performance de l'investissement privé tunisien, deux grands scénarios seraient alors possibles :

- Scénario 1 : le gouvernement maintient le programme global d'investissement prévu (125 milliards de dinars pour la période 2012-2016) et ne change rien dans les priorités de base de la stratégie de développement tracée, notamment le taux de croissance économique projeté. Dans ce cas figure, le gap ne pourrait être comblé que via un recours plus substantiel du gouvernement à l'emprunt extérieur (augmentation du volume de la dette extérieure au-delà des 47 milliards ciblés) ; ou/et aux ressources budgétaires, moyennant une hausse de la pression fiscale ou /et moyennant un recours à l'emprunt intérieur (augmentation du volume de la dette publique). Un certain nombre d'écrous qui maintiennent le schéma de croissance envisagé dans la stratégie sauteront fatalement : les taux d'endettement extérieur et public et le taux du déficit budgétaire, principalement. Le caractère

« d'économie d'endettement » de l'économie tunisienne s'accroîtra aussi.

- Scénario 2 : le gouvernement décide d'ajuster à la baisse son programme d'investissement, et réaménage, en conséquence, les cibles et les priorités fixés, notamment le taux de croissance économique arrêté. L'impact négatif : économique, social (emploi notamment), et donc politique peut être plus ou moins ample.

Quel que soit le scénario envisagé, une gestion plus active de la dette extérieure tunisienne nous paraît tout à fait indiquée. Un réaménagement de celle-ci pourrait bien s'articuler autour des deux vecteurs suivants :

- * la transformation (titrisation) d'une partie au moins des encours en des titres de dette à maturité plus longue (des obligations par exemple) ou en des titres non créateurs d'endettement : des actions (debt/equity swap), ou en d'autres instruments ;
- * un ré étalement de l'échéancier de remboursement, sur des durées plus longues.

Une autre disposition utile pourrait être adoptée également : veiller à ce que les nouvelles dettes contractées entre 2012 et 2016 bénéficient de conditions concessionnelles, sinon en totalité, du moins en grande partie

Au vu de toutes ces incertitudes, la stratégie de développement économique et social 2012-2016, élaborée par le gouvernement provisoire, et sur l'opportunité et la qualité de laquelle nous nous sommes longuement exprimé dans cette réflexion critique, ne devrait pas être perçue, autrement que comme un 'blueprint', un balisage de la quinquennie prochaine, qui a besoin d'être raffinée et réajustée, plus qu'un Plan de développement, au sens propre du terme. Une fois encore, nous saluons l'effort consenti et rendons hommage, une fois de plus, à la performance de la matière grise tunisienne, qui ne s'est jamais démentie

Chedly Ayari

Tunis le 1^{er} Octobre 2011

Tunis, le 28 Septembre 2011